

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# 2020



# EDITORIAL

“  
Préparer l'avenir...  
C'est ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et sortir des schémas trop convenus

Bis repetita, la crise liée à la pandémie de COVID 19 qui a frappé de plein fouet l'année 2020 est toujours là. Il a fallu (c'est toujours d'actualité) s'adapter et revisiter tous les classiques de la gestion de crise tant l'impact a été brutal et d'une ampleur inconnue. Gérer une collectivité, c'est avant tout gérer des priorités et anticiper sur des scénarios généralement prévisibles. Mais 2020 a déjoué tous les pronostics et de prévisible, seul l'incertain est advenu.

**La résilience face à ces bouleversements est devenue une résistance.**

**Résistance...** au syndrome de l'argent hélicoptère et aux croyances de la dépense collective indolore, plus que jamais 2020 a rappelé que la prudence est la mère de toutes les vertus, et dans la tourmente financière, la principale voie salvatrice.

**Résistance...** à la torpeur des habitudes et son confort, ou à l'inverse, à la tentation de fuite en avant et à l'illusion des « grands travaux ».

**Résistance...** aux faux-semblants et autres lieux communs en vogue qui conduisent bien souvent dans des impasses.

Mais durant cette année (en fait seulement une demi-année) il a fallu faire bien plus que résister.

**Il a fallu construire de toute pièce les murs d'une entité Terre d'Émeraude qui n'avait de fondation qu'une base juridique et administrative.**

**La dynamique de la réorganisation a été une dynamique d'équipe.** Elle a conduit à définir clairement les missions, les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs.

**Il a fallu fixer des objectifs collectifs et individuels, définir des règles du jeu, faire circuler l'information, favoriser le développement d'une bonne ambiance de travail et l'émergence de leadership chez les collaborateurs afin de favoriser la promotion interne** (sans affaiblir la structure et sans corollaire négatif).

**Cela est passé par la définition d'une ligne managériale claire et la mise en place d'une structure de gouvernance renouvelée** capable de relever les défis d'un management stratégique axé, notamment, sur la reconfiguration des ressources de l'organisation et l'orientation des activités de court à moyen terme.

**Cette stratégie s'est faite par trois approches conjointes.**

**Une approche intégrative** des ressources et des compétences de la nouvelle structure tout en assimilant opportunités et menaces de l'environnement nouveau devenu le nôtre. **Par exemple**, l'installation d'un audit interne et d'un comité risque pour anticiper toutes les non-conformités endémiques (RH, process internes) ou exogènes (environnement institutionnel : contraintes fiscales, sociales, environnementales nouvelles ou évolution de leurs jurisprudences, normes de sécurité évolutives).

**Une approche relative** car la trajectoire idéale n'existe pas. L'année 2020 a bien montré que ce qui était vrai hier ne

l'était pas forcément le lendemain. Nous avons recherché en permanence la cohérence plutôt que la projection de schémas rendus incertains et relatifs. **Par exemple**, s'assurer de la pertinence périmétrique des compétences héritées ainsi que notre niveau d'appropriation des exigences qui en découlent versus une attente légitime du moment par les parties prenantes (surtout nos habitants). **Une approche participative** pour une vision qui se doit d'être vécue au quotidien et par le plus grand nombre. **Par exemple**, la création d'un comité exécutif, d'un comité culture-sport et social, d'un comité technique (instance paritaire obligatoire pour le personnel), d'ateliers-projets, de petits-petits-déjeuners des maires... en plus d'un bureau de 29 élus et 5 délégations spéciales.

**Au-delà de ces approches l'enjeu de notre stratégie a été défini par niveaux :**

- Un niveau préalable, non négociable, est celui du respect de la souveraineté des maires, de leur conseil municipal ainsi que la volonté d'œuvrer pour l'ensemble des habitants quelle que soit la taille de la commune.

- Puis trois niveaux de stratégies: par échéance quasi-immédiate - de court/moyen terme et de temps plus long : Une échéance court-terme ou comment nos ressources, procédés et savoir-faire vont pouvoir répondre aux orientations des deux autres niveaux. Par exemple la création ex-nihilo d'un service urbanisme devenu obligatoire compte-tenu de la taille de notre structure et que nous avons dû penser et configurer dans une projection de service mature de pleine opérationnalité.

Une échéance court/moyen-terme qui consiste à définir le degré des prestations attendues par la collectivité (compétences et intérêts divers), notre capacité d'actions et les facteurs clés de succès. Par exemple l'intérêt communautaire, grand oublié de la fusion.

Une échéance plus longue qui déterminera les frontières définitives (notre vision, là où on veut agir) de la structure, les niveaux d'exigences possibles et répartira l'ensemble des ressources entre ses composantes (péréquations, priorisations sectorielles et/ou géographiques, secteurs cibles).

L'année 2020 a agrégé de nombreux défis pour Terre d'Émeraude.

Crise sanitaire avec ses drames, ses confinements, la désorganisation de nombreux services, des structures d'accueil, l'improbable pour nos EHPAD et foyer logement...

Et pourtant, le personnel a fait face avec abnégation courage et solidarité.

Les élus et le bureau ont pris également leur part, pleinement.

Je tiens à les remercier à nouveau pour leur compétence et leur engagement.

Philippe PROST

# SOMMAIRE

## Portrait de la collectivité

Les instances communautaires	p 6
Ressources humaines	p 8
Finances	p 10
Services techniques	p 16
Informatique	p 18
Communication	p 19

## L'aménagement durable du territoire

Développement économique	p 20
Développement touristique	p 23
Urbanisme	p 25
Aménagement et habitat	p 26
Biodiversité	p 27

## Développement des services aux habitants

Scolaire et enfance	p 29
Espaces France Services	p 31
Les seniors	p 33
Action sociale	p 34
Services des ordures ménagères	p 35
Assainissement	p 37

## De la culture pour tous en Terre d'Émeraude

Sport	p 39
Subventions culturelles	p 40
Spectacles scolaires	p 40
Médiathèques	p 40
Musée du Jouet	p 41

## Annexes

Contacts des mairies de Terre d'Émeraude	p 45
--	------

# PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

La fusion des quatre Communautés de communes Jura-sud, Région d'Orgelet, Pays des Lacs et Petite Montagne, initiée dès fin 2018 a été actée par arrêté préfectoral en date du..... et est devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

C'est à cette date qu'est née Terre d'Émeraude Communauté, regroupant 92 communes représentant plus de 25 500 habitants.

Située au sud du département du Jura, la nouvelle Communauté de communes couvre un territoire reconnu pour sa spécificité rurale et ses atouts touristiques. Il offre une nature préservée et une diversité de paysages : lacs et montagnes, rivières et cascades, ou encore reculées, belvédères, grottes...


Terre d'Émeraude s'articule autour de quatre bourgs-centres où sont maintenus et développés les services de proximité pour tous : Arinthod, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en-Montagne et Orgelet, ce dernier étant le siège social de la nouvelle intercommunalité ; ainsi que sept bourgs relais que sont Bonlieu, Doucier, La Chailleuse, Pont de Poitte, Thoirette-Coisia, Val Suran, et Vaux lès Saint Claude.



















Cette année 2020 a été marquée par deux temps forts :

- Une première équipe exécutive mise en place en janvier 2020 dont l'élan a été freiné par deux éléments non négligeables :
  - Une pandémie inédite qui a conduit à un premier confinement, pendant lequel les services et les élus ont dû s'adapter pour permettre la continuité du service. Ainsi, peu de projets ont pu aboutir.
  - Un renouvellement des conseils municipaux en juin et à la mise en place d'une nouvelle équipe.

- Une deuxième équipe communautaire élue le 16 juillet 2020 avec la mise en place d'un nouvel exécutif composé d'un Président Philippe PROST, de 15 Vice-Présidents et d'un bureau communautaire composé de 29 membres, dont le Président, les Vice-Présidents et 13 membres.

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
 Reçu en préfecture le 28/09/2021  
 Affiché le   
 ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

## Président et Vices-Présidents

 Philippe PROST Président	 Grégoire LONG Attractivité économique et emploi	 Frank STEYAERT Tourisme et aménagement du territoire	 Jean-Charles GROSDIDIER Relations institutionnelles et mutualisation des services
 Jean-Paul DUTHION Environnement, transition écologique et énergétique	 Franck GIROD Gestion de l'eau et des ressources naturelles Biodiversité	 Claude BENIER-ROLLET Culture	 Rémy BELPERRON Cohésion du territoire et relations avec les communes
 Josiane ETCHEGARAY Communication externe et interne	 Jean-Yves BUCHOT Déchets, travaux et infrastructures	 Yannick CASSABOIS Enfance, scolaire, périscolaire et extra-scolaire	 Guy PIETRIGA Finances et planification
 Sandrine GAUTHIER-PACOUD Petite enfance, espaces « France Services », MSAP et Tiers-lieux	 Denis MOREL Service aux familles, aux seniors et action sociale	 Jean-Charles DALLOZ Sport et vie associative	 Christelle DEPARIS-VINCENT Urbanisme et cadre de vie (politique du logement)

## Délégations spéciales














 Jacques CALLAND Adjoint Arinthod Agriculture et circuits courts	 Jean-Luc GUERIN Adjoint Pimorin Commerce et artisanat	 Hervé REVOL Maire de Bonlieu Cascades et équipements touristiques
 Jean-Noël RASSAU Maire d'Onoz Natura 2000	 Guy HUGUES Maire de Vaux-les-Saint-Claude Développement industriel et zones d'activités	

### 3 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : UNE INSTANCE D'ÉCHANGE

Le bureau peut être également le lieu où on demande à un partenaire extérieur de venir présenter en amont un sujet. Tout récemment, le Bureau a invité la DGFIP à présenter sa nouvelle organisation, le Pays Lédonien viendra quant à lui présenter la révision du SCOT...



#### Membres du bureau

 <p>Hélène MOREL-BAILLY Maire de Clairvaux-les-Lacs</p>	 <p>Françoise GRAS Adjointe Arinthod</p>	 <p>Françoise DUBOCAGE Adjointe Thoirette</p>	 <p>Catherine SCHAEFFER Maire de Les Crozets</p>
 <p>Nathalie ROUX Maire de Doucier</p>	 <p>Hervé REVOL Maire de Bonlieu</p>	 <p>Christophe GERMAIN Maire de Largillay-Marsonnay</p>	 <p>Jacques CALLAND Adjoint Arinthod</p>
 <p>Rémy BUNOD Maire Montlainsia</p>	 <p>Patrick CHATOT Adjoint Orgelet</p>	 <p>Jean-Luc GUERIN Adjoint Pimorin</p>	 <p>Michel BLASER Maire de Maisod</p>
 <p>Dominique RETORD Maire de Lect-Vouglans</p>			

## LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le Bureau Communautaire exerce trois fonctions distinctes :

### 1 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : UNE INSTANCE DÉLIBÉRANTE

Tout d'abord, le bureau Communautaire délibère et ses délibérations ont la même valeur que celles prises par le Conseil communautaire. En effet, dans sa séance du 04 septembre 2020, le Conseil Communautaire, au même titre qu'il a donné délégation au Président, a donné délégation au Bureau Communautaire dans les deux domaines suivants :

- Au titre des marchés publics
- Au titre des Ressources Humaines

### 2 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : UNE INSTANCE DE PRÉPARATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Parallèlement, le Bureau Communautaire a pour fonction de préparer le Conseil Communautaire et d'étudier en amont les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil Communautaire. Dans ce cas, le Bureau émet un avis simple et peut demander des éléments complémentaires qui pourront venir nourrir le projet de délibération. Si le dossier n'est pas suffisamment mûr, l'avis du Bureau permet au Président et aux services de retirer cette question de l'ordre du jour dans l'attente d'éléments d'information plus précis.

Parallèlement, la première conférence des maires s'est déroulée le 04 septembre 2020 à Bellecin.

En 2020, 8 conseils communautaires se sont réunis, dont 4 à partir du 16 juillet 2020 et 6 réunions de bureaux communautaires ont été organisées, dont 4 avec le nouvel exécutif.

Dès lors qu'une fusion est actée, le nouvel EPCI dispose d'un délai de deux ans pour déterminer les compétences qu'il entend exercer en dehors de

celles qui sont obligatoires et pour définir l'intérêt communautaire. Un groupe de travail a été mis en place pour travailler sur ce sujet et sera proposé en 2021 une délibération à valider par les communes membres selon la règle de la majorité qualifiée.

En outre, un travail a été initié sur l'organisation des services, pour proposer un organigramme cohérent en fonction d'une part des compétences à assumer et d'autre part des attentes des agents de ces 4 ex communautés. Ce travail sera poursuivi en 2021.



## RESSOURCES HUMAINES

### L'effectif 2020 de la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2020, Terre d'Émeraude Communauté compte 189 agents (soit 163,71 Équivalents Temps Plein).

Nos agents interviennent dans de nombreux domaines : Services administratifs, services enfance (ALSH/écoles), Petite Enfance (crèche, RAMI), services techniques, service ordures ménagères et déchetterie, service assainissement, piscine, musée du Jouet, médiathèques, tourisme...

Les agents sont répartis dans les filières suivantes :

#### Filière administrative : 38 agents (37,43 ETP)

- 1 poste d'attaché Principal
- 9 postes d'attaché Territorial
- 1 poste de rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste de rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 6 postes de rédacteur
- 1 poste d'adjoint administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 8 postes d'Adjoint administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 11 postes d'adjoint administratif

#### Filière animation : 57 agents (42,15 ETP)

- 2 postes d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 6 postes d'animateur
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe
- 4 postes d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe
- 44 postes d'adjoint d'animation

#### Filière culturelle : 12 agents (11,4 ETP)

- 1 poste de conservateur du patrimoine
- 2 postes d'assistant de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe
- 5 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques
- 2 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 2 postes d'adjoint du patrimoine

### L'effectif 2020 de la Résidence Autonomie

4 agents (2,71 ETP) interviennent au sein de la Résidence Autonomie et de la Halte répit sur Orgelet.

1 agent à mi-temps est mis à disposition pour s'occuper de l'animation au sein de la Résidence Autonomie.

### L'effectif 2020 de l'EHPAD / Résidence du Moulin

4 agents (24,23 ETP) interviennent au sein de l'EHPAD

#### Filière médico-sociale : 12 agents (11,26 ETP)

- 2 postes d'Éducateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle
- 1 poste d'Infirmière en Soins Généraux de classe Supérieure
- 2 postes d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe
- 3 postes d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 3 postes d'Auxiliaire de Puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### Filière sportive : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1<sup>ère</sup> classe

#### Filière technique : 67 agents (59,47 ETP)

- 1 poste d'ingénieur principal
- 3 postes d'ingénieur
- 1 poste de Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe
- 5 postes de Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe
- 4 postes de Technicien
- 2 postes d'agent de maîtrise
- 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 20 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 30 postes d'adjoint technique

#### Filière technique :

- 3 postes d'adjoints technique

#### Filière médico-sociale :

- 1 poste de Moniteur Éducateur intervenant familial

Outre les activités de direction et de secrétariat, l'établissement dispose d'un médecin, d'un psychologue, d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents de services.

### La masse salariale

Pour l'année 2020, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes), ainsi qu'aux charges patronales.

Pour la Résidence Autonomie et la Halte Répit, la masse salariale 2020 est 113 433 €.

Pour l'Ehpad elle s'élève à 1 091 577,19 €

### La restructuration des services

L'année 2020 a été marquée par la fusion des quatre communautés de communes (Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et Région d'Orgelet). Qui dit 4 collectivités, dit 4 organisations différentes, mais aussi une harmonisation des compétences. Une des priorités de l'année 2020 a donc été de réfléchir à une réorganisation des services, l'objectif étant à terme d'avoir des agents plus spécialisés et moins généralistes. Les services dits 'supports' (direction, finances, ressources humaines) ont été les premiers

### RIFSEEP

Le Conseil Communautaire de Terre d'Émeraude Communauté a délibéré afin de mettre en place un régime indemnitaire commun pour tous les agents. Ce régime indemnitaire nommé RIFSEEP tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il est exclusif des anciens régimes indemnitaires.

Le RIFSEEP se compose de deux éléments :

Une partie fixe appelée Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui permet de valoriser les fonctions et l'expertise des agents.

Une partie variable appelée Complément Indemnitaire Annuel (CIA) qui est plus liée à

### COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Une délibération a été prise afin de mettre en place au niveau de Terre d'Émeraude Communauté le Compte Épargne Temps (CET). Ce compte permet aux agents qui n'auraient pas pu prendre tous leurs congés et/ou RTT d'épargner ces jours afin de ne pas perdre leurs droits. Ces jours peuvent ensuite être utilisés comme un congé.

### TÉLÉTRAVAIL

Aucune délibération n'existait sur la thématique du télétravail. La pandémie Covid nous a obligés à mettre en place dans l'urgence le télétravail pour les postes qui le permettaient. Afin d'encadrer de manière précise le télétravail, une délibération a été prise et une charte du télétravail est en cours de rédaction. Les jours de télétravail sont limités en nombre de jours et peuvent être pris de manière fixe ou glissante. Ce mode de travail permet de limiter les déplacements, de travailler sur des dossiers de fond...

### CHÈQUES DÉJEUNERS

La Communauté de Communes Pays des Lacs avait mis en place les tickets restaurants. Le Conseil Communautaire a délibéré afin d'étendre cet avantage à l'ensemble des agents, à l'exception de ceux qui, dans le cadre de leurs fonctions, ont leur repas pris en charge par la collectivité (accueils de loisirs). Un marché a été lancé, c'est le groupe UP - chèque déjeuner qui a été retenu. Ainsi dès 2021, les

à s'organiser. La restructuration s'est poursuivie tout au long de l'année 2020 et a même vu la création d'un service urbanisme qui n'existait sur aucune des communautés de communes. L'année 2021 verra la finalisation de cette réorganisation.

Parallèlement une réflexion sera initiée pour harmoniser le temps de travail sur l'ensemble de la collectivité compte tenu des pratiques différentes sur les quatre anciennes Communauté de Communes.

l'engagement professionnel et à la manière de service des agents.

Cette délibération a permis, dans un premier temps, d'octroyer une prime en fin d'année au personnel qui n'avait que peu ou pas du tout de prime dans les anciennes collectivités.

Toutefois, une réflexion plus poussée doit être initiée afin de refondre intégralement le régime indemnitaire existant et de l'harmoniser pour réduire les disparités.

## FINANCES

### Le compte administratif 2020

Le compte administratif est une photographie des finances de la Collectivité au 31 décembre de l'année (budget primitif et décisions modificatives) :

- C'est le rapprochement des prévisions inscrites et votées aux réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- C'est l'ajout des reports attendus avec certitude en investissement,
- C'est la présentation des résultats comptables de l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre aux attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et emprunts.

**L'exercice 2020 est le premier de Terre d'Émeraude Communauté.** Ce budget est un budget de transition qui s'est inscrit dans la continuité des budgets des 4 anciennes Communautés de Communes fusionnées. Sa gestion a été prudentielle mais ce budget caractérise bien la mesure des masses financières en jeu.

Terre d'Émeraude Communauté a élaboré, sur l'exercice 2020, 15 documents budgétaires :

- Le budget principal
- Un budget annexe Assainissement
- Un budget annexe SPANC
- Un budget annexe Musée du Jouet (Moirans)
- Un budget annexe Centre Les Crozats à Uxelles
- Un budget annexe Boutique Maison des Cascades
- Un budget annexe Chaufferie Bois (Arinthod)
- Un budget annexe Natura 2000
- Sept budgets annexes Zones Industrielles / Zones d'Activités : ZI Lavancia, ZA Grand Gizon (Moirans), ZA Les Quarrés (Moirans), ZA La Clavelière (Vaux-les-st-Claude), ZA En Chacourt (Arinthod), ZA Orgelet et ZA Patornay.

Les Comptes Administratifs ont été votés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 31 mars 2021.



### 1. Budget principal

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	23 642 433 €	6 072 089 €	29 714 522 €
Dépenses	20 774 065 €	6 007 642 €	26 781 707 €
Résultats 2020	2 868 368 €	64 446 €	2 932 815 €
Résultats 2019	2 528 626 €	-912 443 €	1 616 183 €
Reste à réaliser	0 €	-1 283 686 €	-1 283 686 €
Résultats de clôture	5 396 994 €	-2 131 683 €	3 265 312 €

### 2. Budget Annexe Assainissement

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	1 508 296 €	3 064 964 €	4 573 260 €
Dépenses	1 548 550 €	2 357 324 €	3 905 874 €
Résultats 2020	-40 254 €	707 640 €	667 386 €
Résultats 2019	122 396 €	26 411 €	148 807 €
Reste à réaliser	0 €	-372 230 €	-372 230 €
Résultats de clôture	82 142 €	361 821 €	443 963 €

### 3. Budget Annexe SPANC

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	172 656 €	94 937 €	267 593 €
Dépenses	184 475 €	93 154 €	277 629 €
Résultats 2020	-11 819 €	1 782 €	-10 037 €
Résultats 2019	-42 967 €	120 018 €	77 051 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-54 786 €	121 800 €	67 014 €

### 4. Budget Annexe Musée du Jouet - Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	697 837 €	0 €	697 837 €
Dépenses	739 961 €	0 €	739 961 €
Résultats 2020	-42 124 €	0 €	-42 124 €
Résultats 2019	35 181 €	0 €	35 181 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-6 943 €	0 €	-6 943 €

### 5. Budget Annexe Centre Les Crozats à Uxelles

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	166 632 €	119 785 €	286 417 €
Dépenses	152 435 €	104 267 €	256 702 €
Résultats 2020	14 197 €	15 518 €	29 715 €
Résultats 2019	0 €	-35 093 €	-35 093 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	14 197 €	-19 575 €	-5 378 €

## 6. Budget Annexe Boutique Maison des Cascades

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	88 273 €	755 €	89 028 €
Dépenses	86 613 €	0 €	86 613 €
Résultats 2020	1 660 €	755 €	2 415 €
Résultats 2019	25 986 €	964 €	26 950 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	27 646 €	1 719 €	29 365 €

## 7. Budget Annexe Chaufferie Bois - Arinthod

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	280 133 €	103 422 €	383 555 €
Dépenses	238 607 €	105 184 €	343 791 €
Résultats 2020	41 526 €	-1 762 €	39 764 €
Résultats 2019	28 990 €	-15 507 €	13 483 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	70 516 €	-17 269 €	53 247 €

## 8. Budget Annexe Natura 2000

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	252 529 €	1 783 €	254 312 €
Dépenses	164 305 €	841 €	165 146 €
Résultats 2020	88 224 €	942 €	89 166 €
Résultats 2019	-164 185 €	-3 107 €	-167 292 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-75 961 €	-2 165 €	-78 126 €

## 9. Budget Annexe ZI Lavancia

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	518 952 €	659 010 €	1 038 549 €
Dépenses	519 597 €	518 952 €	1 038 549 €
Résultats 2020	-645 €	140 059 €	139 414 €
Résultats 2019	63 235 €	-203 293 €	-140 058 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	62 590 €	-63 235 €	-645 €

## 10. Budget Annexe ZA Grand Gizon - Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	445 627 €	428 549 €	874 176 €
Dépenses	429 268 €	425 029 €	854 297 €
Résultats 2020	16 359 €	3 520 €	19 879 €
Résultats 2019	15 763 €	0 €	15 763 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	32 122 €	3 520 €	35 642 €

## 11. Budget Annexe ZA Les Quarrés - Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	19 609 €	1 083 €	20 692 €
Dépenses	19 609 €	19 609 €	39 218 €
Résultats 2020	0 €	-18 526 €	-18 526 €
Résultats 2019	-51 €	113 796 €	113 745 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-51 €	95 270 €	95 219 €

## 12. Budget Annexe ZA La Clavelière - Vaux-les-st-Claude

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	73 094 €	73 094 €	146 188 €
Dépenses	73 267 €	73 094 €	146 361 €
Résultats 2020	-173 €	0 €	-173 €
Résultats 2019	-1 154 €	858 €	-296 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-1 327 €	858 €	-469 €

## 13. Budget Annexe ZA En Chacourt - Arinthod

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	278 742 €	394 558 €	673 300 €
Dépenses	279 765 €	284 532 €	564 297 €
Résultats 2020	-1 023 €	110 026 €	109 003 €
Résultats 2019	18 555 €	-128 740 €	-110 185 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	17 532 €	-18 714 €	-1 182 €

## 14. Budget Annexe ZA Orgelet

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Résultats 2019	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

## 15. Budget Annexe ZA Patornay

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	39 649 €	33 423 €	73 072 €
Dépenses	39 649 €	33 423 €	73 072 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Résultats 2019	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

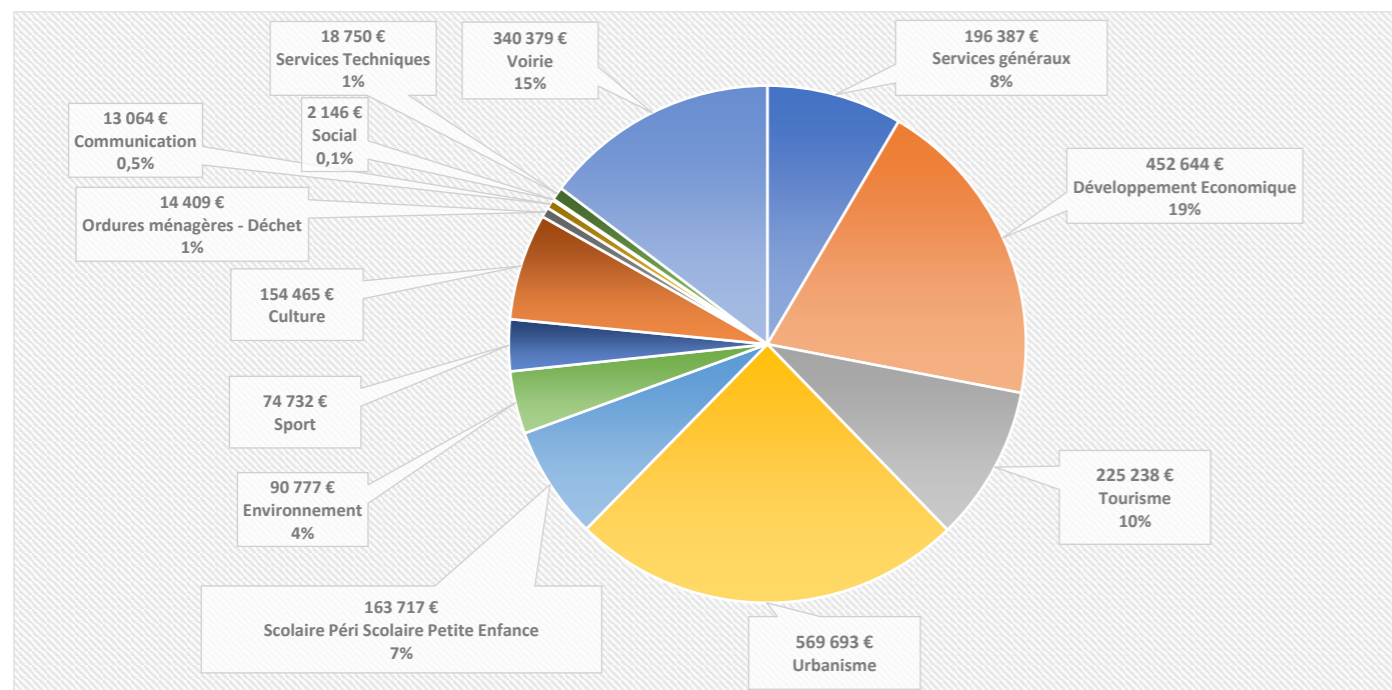
Affiché le



ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DEL

## Les principaux investissements 2020

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 519 870 € dont 1 203 467 € de remboursement du capital de la dette. **16% des investissements prévus ont été réalisés.**



## La Fiscalité

Dans le cadre de la fusion des 4 Communautés de Communes, Terre d'Émeraude Communauté a dû, conformément aux dispositions de l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts, procéder à l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de taxe foncière sur le bâti, de taxe foncière sur le non bâti et de cotisation foncière des entreprises.

Ce mécanisme doit permettre l'harmonisation des taux votés par les anciennes Communautés de Communes afin qu'un taux unique s'applique au terme de la durée de lissage.

Chaque année durant la période d'intégration fiscale progressive, les taux appliqués seront calculés par les Services des Finances Publiques et ces taux tiendront compte d'une éventuelle évolution du taux voté par le Conseil communautaire et de l'évolution des bases.

Compte tenu de la mise en place de la réforme fiscale (Article 16 LF 2020), aucun taux de taxe d'habitation n'a été voté, les taux appliqués en 2019 ont été reconduits d'office par la loi, il n'y a donc pas eu de possibilité de délibérer pour la mise en place d'une intégration fiscale progressive en matière de taxe d'habitation.

Les taux concernant la taxe sur le foncier bâti étaient les suivants :

	CCJS	CCPL	CCPM	CCRO
<b>Taux</b>	5,76%	4,74%	10,13%	6,96%

Les taux concernant la taxe sur le foncier non-bâti étaient les suivants :

	CCJS	CCPL	CCPM	CCRO
<b>Taux</b>	12,78%	14,20%	22,79%	14,52%

Les taux concernant la cotisation foncière des entreprises étaient les suivants :

	CCJS	CCPL	CCPM	CCRO
<b>Taux</b>	22,39%	22,19%	22,97%	20,63%

L'intégration fiscale progressive des taux de taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et de cotisation foncière des entreprises a été votée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 juillet 2021.

Il a été décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive du :

- Taux de taxe sur le foncier bâti sur une durée de 12 ans, sur le taux voté de 6,86%,
  - Taux de taxe sur le foncier non-bâti sur une durée de 12 ans, sur le taux voté de 16,32%,
  - Taux de cotisation foncière des entreprises sur une durée de 8 ans, sur le taux voté de 22,22%,
- La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a assuré une recette de 13 664 008 €, dont 936 353 € reversés au profit du Fonds de Garantie Individuelle de Ressource

## Les autres ressources

Terre d'Émeraude Communauté bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; Elle se constitue d'une dotation de compensation (liée à la disparition de la taxe professionnelle) et d'une dotation d'intercommunalité qui se répartit entre une dotation de base (fondée sur la population) et une dotation de péréquation (fondée sur la fragilité financière).

La dotation de compensation s'élève à 602 490 € et la dotation d'intercommunalité s'élève à 340 670 €, soit une dotation globale de fonctionnement de 943 160 €, qui représente 32,88 €/habitant.

Pour ce qui est du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), il est « artificiel » durant les 2 premières années qui suivent la fusion car il n'y a pas de données sur les attributions de compensation des 2 années précédentes. Donc, la 1ère année de fusion, son calcul prend en compte le CIF le plus élevé des 4 ex Communautés de Communes pondéré par la population ; le CIF 2020 s'élève alors à 0,58.

En 2021, le calcul se fera normalement mais sans les

## La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Dans le cadre de la fusion au 1er janvier 2020, Terre d'Émeraude Communauté bénéficie de 2 ans pour définir l'intérêt communautaire et harmoniser ses compétences supplémentaires et éventuellement rétrocéder des compétences à ses communes membres, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Les travaux de la CLECT se sont engagés en 2020 et se poursuivront en 2021 pour présenter un rapport courant septembre 2021.

## La dette et l'épargne de Terre d'Émeraude Communauté

Aucun emprunt n'a été contracté sur l'exercice 2020. L'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 11 920 107 €. L'annuité est de 1 515 906 € répartie entre le remboursement du capital de 1 195 810 € et les intérêts de 312 889 €.

Le ratio de capacité de désendettement se situe à environ 3,5 années ; il faut considérer le contexte qui a permis à Terre d'Émeraude Communauté de bénéficier en 2020 d'une épargne brute conséquente.

Recettes réelles de fonctionnement	20 955 612 €
Dont recettes exceptionnelles	76 797 €
Dépenses réelles de fonctionnement	17 504 093 €
Dont dépenses exceptionnelles	7 092 €
Épargne brute	3 381 814 €
Taux d'épargne brute %	16,14%
Amortissement du capital de la dette	1 195 810 €
Épargne nette	2 186 004 €
Encours de la dette	11 920 107 €
Capacité de désendettement	3,53 ans

Envoyé en préfecture le 28/09/2021 à

Reçu en préfecture le 28/09/2021 à

Affiché le

ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

(FNGIR) soit un pro Une partie du p communes sous compensation d'un Terre d'Émeraude Communauté et l'ensemble de ses communes membres sont, cette année, bénéficiaires du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) ; le montant s'élève à 516 499 € pour Terre d'Émeraude Communauté.

attributions de compensation, il sera donc pondéré uniquement par les dépenses de transfert. En 2022, le calcul se fera normalement avec la prise en compte des attributions de compensation 2020 ; Le CIF connaîtra donc une stabilité à compter de 2022. (cf note d'information du 25 juin 2020 – ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales).

Terre d'Émeraude Communauté reçoit également pour ses projets, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ainsi que des subventions d'autres collectivités, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Jura, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, la CAF...



## SERVICES TECHNIQUES

Le Service Technique de Terre d'Émeraude Communauté se compose de 23 agents permanents. (+ environ 30 agents en parcours d'insertion avec l'Adapemont).

Toute l'année 2020, l'équipe est intervenue en régie sur le territoire pour :

- L'entretien des espaces verts intercommunaux ou des Communes (tonte, débroussaillage,...) ;
- L'entretien des bâtiments (menuiserie, plâtrerie, peinture, petite maçonnerie), mais aussi la maintenance de la piscine d'Arinthod, la surveillance de la chaufferie d'Arinthod, etc.

Terre d'Émeraude possède 60 bâtiments dont 50 exploités directement par la Communauté de communes.

- L'entretien des zones artisanales et industrielles ;
- Le balisage et entretien des chemins de randonnées, des belvédères ;
- La mise en place d'expositions, etc. ;
- Le déneigement sur sites.

Le Service Technique assure également la gestion du parc de véhicules (entretien courant pratiqué par l'équipe technique).

En collaboration avec les autres services de la collectivité, nous intervenons en permanence en transversalité pour différentes missions (enfance, petite enfance, tourisme, assainissement, déchets, environnement...).

### Exemples de travaux d'investissement réalisés en régie ou confiés à des prestataires en 2020 :



Crèche Poids de Fiore :  
Les travaux de la crèche ont démarré en novembre 2020.



Site des cascades : des gros travaux de terrassement réalisés en régie, pour le passage de la fibre et l'amélioration des différents réseaux.



Aménagement de la grande partie ré...

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



Création d'un wc au point I d'ORGELET :  
Travaux entièrement réalisés en régie par l'équipe d'ORGELET

### Perspectives

- Améliorer la réactivité de notre service.
- Spécialiser les agents pour un service technique de qualité. Continuer les efforts de formations sur l'ensemble de nos agents
- Renforcer notre équipe en recrutant un électricien habilité.

Le service va se doter en 2021 d'un outil de gestion informatique transversal qui va permettre de gérer au mieux le service. Cet outil, après une période de formation, permettra une meilleure réactivité, un suivi en temps réel du service et l'amélioration de l'organisation.

## LE SERVICE TIC

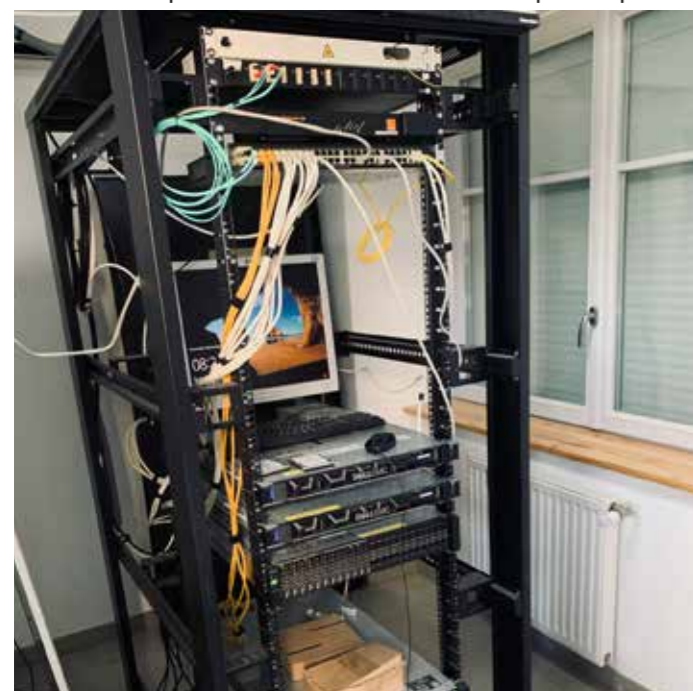
Le projet majeur de l'année 2020 a été l'interconnexion des pôles d'Orgelet, Clairvaux-Les-Lacs, Moirans-en-Montagne et Arinthod.

Objectifs :

- Permettre la connexion des 4 pôles sur un serveur d'information centralisé, garantir la sécurité des données et l'accès au télétravail.
- Communiquer avec un nom de domaine @terredemeraude.fr

Actions et calendrier :

- Désignation du SIDEC du JURA comme maître d'œuvre.
- Les études ont démarré avant la fusion, fin 2019 pour garantir la mise en place de logiciel métier de comptabilité et de ressources humaines dès le début de l'année 2020 pour la nouvelle collectivité. (Acquisition d'un premier serveur, étude de création d'un cœur de réseau)
- Mise en place d'un cœur de réseau piloté par la

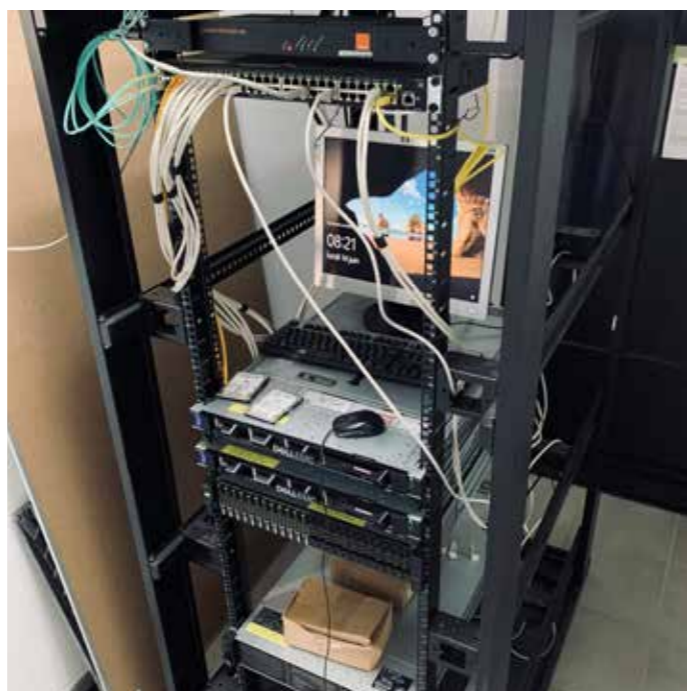


société Orange Business avec mise à disposition des outils FORTINET et VADESECURE

- Acquisition d'un second serveur / NAS, etc... pour la gestion des utilisateurs, des données et des sauvegardes.
- Acquisition d'une solution logiciel EXCHANGE pour la gestion des adresses du nom de domaine @terredemeraude.fr
- Mise en place et démarrage de ces solutions fin 2020 à début 2021.

Les autres actions du service en 2020 :

- Inventaire des équipements et mise en place d'une gestion de parc informatique avec renouvellement de postes utilisateurs.
- Mise en place et gestion du télétravail lors de la crise du COVID19.
- Intervention en support système et amélioration des équipements et installation
- Début d'étude de la téléphonie IP.



## LE SERVICE COMMUNICATION

### Accompagnement à la stratégie de communication

Le service communication a été accompagné par l'Agence RSP pour créer l'identité visuelle de la collectivité. Tout comme le nom «Terre d'Émeraude Communauté», plusieurs propositions graphiques ont été présentées à l'ensemble des Maires. Le final figuratif permet d'imaginer la palette des éléments que nous retrouvons chez nous : les lacs, la forêt, les cascades, la prairie et la montagne.

La collectivité a prolongé l'accompagnement par RSP dans l'objectif d'élaborer une stratégie de communication à l'échelle de Terre d'Émeraude.

De nombreuses envies ont été entendues lors des groupes de travail élus/agents, et plusieurs dynamiques structurantes se sont dessinées :

- Le service communication doit être un facilitateur en interne en déployant la nouvelle identité de Terre d'Émeraude pour fédérer, clarifier, fluidifier, donner du sens et un sentiment d'appartenance des agents envers la collectivité.
- En externe, une communication co-construite

### Communication digitale

La collectivité a décidé de recycler le site internet de l'ex. Petite Montagne et de le charter Terre d'Émeraude en intégrant les informations exhaustives du territoire. Cette solution moins onéreuse qu'une création totale a permis une mise à jour des éléments rapidement pour aboutir à une mise en ligne à la fin du mois de novembre 2020.

### Rédaction, publication et édition

Le service communication a travaillé avec l'agence Rectangle pour la réalisation de la maquette du nouveau journal intercommunal intitulé « 39°SUD ». Ce journal semestriel rédigé en interne par les services de la collectivité est livré en toutes-boîtes aux lettres en été et en hiver. Il est bien entendu consultable sur le site internet de la collectivité.

Le journal interne distribué à tous les agents de Terre d'Émeraude permet, quant à lui, d'informer sur les nouveautés liées aux Ressources Humaines, mais donne également la possibilité de faire des focus sur

### L'équipe

Le service communication est composé de trois agents pour 1,8 ETP. En effet, deux agents travaillent dans les services tourisme et musée du Jouet. Le budget 2020 du service s'élevait à 120 000 €.

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



doit être révélatrice de « l'art de vivre en Terre d'Émeraude » en valorisant l'attractivité du territoire avec les habitants, les acteurs économiques et sociaux, les médias, les touristes, les institutions et les collectivités voisines.

- Enfin, le service se doit d'être un appui en ingénierie de projet, notamment pour le prisme touristique : être une ressource en prenant en compte les demandes des services.

Les quatre pages Facebook des anciennes collectivités ont été supprimées pour faire naître celle de Terre d'Émeraude Communauté.

Une vidéo de présentation du territoire a été réalisée. Après sa diffusion en Conseil Communautaire, elle est désormais visible sur le site internet ou sur la page YouTube de la collectivité.

certains services peu connus, comme par exemple le service technique de Terre d'Émeraude qui s'est rapidement structuré en 2020 pour permettre aux collaborateurs de travailler dans de bonnes conditions.

Trois guides à destination des élus ont été conçus et imprimés pour dispenser aux conseillers le maximum d'informations pour réaliser un bon mandat : le guide des élus, le guide de l'assainissement et le guide des marchés publics (agents/élus).

### Les projets du service

- Mise en place de la signalétique : flocage des véhicules, signalétique des bâtiments communautaires, signalétique globale sur les routes de Terre d'Émeraude.
- Accompagnement pour une stratégie social média (réseaux sociaux)

# L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Soutien au tissu économique local dans le cadre de la crise du COVID 19

Peu de temps après la fusion des 4 EPCI, la crise sanitaire du COVID 19 a frappé le territoire. Le service développement économique a donc mis en œuvre différentes actions au cours de l'année 2020 afin de soutenir au mieux le tissu local :

- **Diffusion** à l'ensemble de son réseau d'acteurs économiques des lettres d'informations afin de faire connaître les dispositifs susceptibles d'être mobilisés et proposer son aide aux entreprises qui en avaient besoin. Le service économique est intervenu pour des demandes spécifiques ou pour obtenir des adaptations sur des dispositifs Régionaux afin qu'ils puissent correspondre aux besoins des acteurs du territoire.

- **Communication** autour de sites touristiques peu fréquentés dès l'annonce de la fin du premier confinement. En lien avec les services tourisme et communication, et en partenariat avec l'office de tourisme, Terre d'Émeraude Communauté a mis en avant les sites touristiques moins connus du territoire, sur lesquels la distanciation physique était plus simple à respecter. En parallèle, les services ont indiqué les prestataires ouverts et permettant de se restaurer à proximité. Les visiteurs venant de 100 km à la ronde ayant été très nombreux à visiter le territoire dès l'annonce du déconfinement, cette initiative a permis de mettre en valeur des sites peu fréquentés et donc d'éviter une trop forte affluence sur les sites phares du territoire.

- **Participation** au Fonds Régional des Territoires piloté par la Région Bourgogne Franche-Comté. Dans ce cadre, Terre d'Émeraude Communauté a mis en place deux actions :



- **Bons d'achats bonifiés** : ces bons d'achats ont été mis en œuvre à la sortie du deuxième confinement, afin de soutenir la consommation locale et de faire connaître les commerçants et artisans locaux. De nombreux achats de Noël ont été effectués grâce à ces bons (100 000 € de chiffre d'affaires généré)

- **Aides directes aux entreprises** : Terre d'Émeraude Communauté a travaillé à la mise en place d'un règlement d'intervention permettant de soutenir l'investissement des entreprises locales (124 000 € de fonds de soutien dédié).

### Zones d'activités intercommunales

Deux zones d'activités sont en cours de création sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté : la zone des Quarrés à Moirans en Montagne et l'extension de la zone d'activités à Orgelet.

- **Zone des Quarrés à Moirans en Montagne**  
Cette zone se situe au rond-point du Karting en face de la grande barre de SMOBY et aura un traitement paysager important. Les démarches administratives et environnementales sont très lourdes, et ont occupé les services de la Communauté depuis 2014. Les autorisations environnementales devraient être rendues en milieu d'année 2021, pour un démarrage des travaux fin 2021. Cette zone représente une superficie de 7 ha dont 5 ha commercialisables avec une extension possible de 5 à 6 ha.

- **Extension ZA Orgelet**  
Le préalable à l'aménagement de la zone est la maîtrise foncière. L'Établissement Public Foncier a donc été mandaté pour réaliser les acquisitions nécessaires au sud et à l'est de la zone actuelle. Les acquisitions devraient être finalisées dans le courant de l'année 2021.

En dehors de ces deux projets, Terre d'Émeraude Communauté a travaillé à la dépollution d'une friche à Val Suran.

### Stratégie de développement économique

- **Aides au développement économique**  
L'objectif de l'année 2020 était de procéder à une harmonisation des pratiques des 4 anciens EPCI, et à la rédaction d'un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise. Au vu des urgences traitées dans le cadre du COVID et du report des élections municipales, retardant la mise en place des commissions, ce travail n'a pas été réalisé en 2020. Les anciens règlements des 4 précédents EPCI ont donc continué à s'appliquer.

- **Attractivité du territoire**  
Sur la base d'un constat partagé, le service développement économique a participé au groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises pour échanger sur les difficultés à recruter des entreprises du territoire et identifier des pistes d'actions concrètes qui pourraient être menées ensemble. Plusieurs axes de travail concernant spécifiquement les collectivités ont été identifiés : démarches d'accueil des nouveaux arrivants, visibilité du Jura à l'extérieur...  
Ces réunions réunissent plusieurs acteurs : agents de développement économiques, chambres consulaires, DIRECCTe, association Made In Jura, Mutualité Française Jura, entreprises, CDT...

- **Labellisation Fabrique de territoire pour les Tiers-lieux**  
Aux côtés de 3 autres structures (le Fablab de Commenailles, le Fablab d'Orgelet et le Cluster Jura), les tiers-lieux d'Arinthod et de Val Suran ont été labellisés Fabrique de territoire au niveau national.

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



Les ventes de terrains disponibles se poursuivent, notamment à Arinthod et Val Suran.

Il est à noter qu'à la fin de l'année 2020, il restait très peu de terrains disponibles sur l'ensemble des 20 zones que gère l'intercommunalité.

Ce label vient reconnaître le rôle moteur pour le développement du territoire que détiennent ces nouveaux lieux de création, d'imagination, de partage de savoir-faire et de convivialité.

- **Atelier au village à Les Crozets**  
L'atelier au village est une pépinière destinée à accueillir des porteurs de projets dans les activités du bois (créateur, fabricant...) La Communauté de communes a poursuivi son soutien à la structuration d'une filière bois sur le territoire à hauteur de 7600. €



## Partenaires et soutien d'acteurs économiques

### • Initiative Jura

Initiative Jura rassemble sur un territoire des acteurs publics et privés : les collectivités locales, des chefs d'entreprises, des experts-comptables, des banques, les chambres consulaires... et attribue des prêts d'honneur en vue de faciliter la création ou la reprise d'une entreprise. Terre d'Émeraude a participé en 2020 au financement de l'association à hauteur de 5775 €, pour 11 projets soutenus.

### • Cluster Jura : demain Petite Montagne

La Communauté de communes Petite Montagne a lancé en 2018 une démarche partenariale avec le Cluster Jura en vue de créer de nouvelles activités économiques sur le territoire. Les groupes projet ont pris leur autonomie en 2020, avec notamment la recyclerie qui a ouvert ses portes et les jeudi dépayés qui ont connu un vif succès.

### • Le Jura de Ferme en Ferme

Terre d'Émeraude Communauté a soutenu la tenue de la première édition du Jura de Ferme en Ferme en 2020. En raison de la pandémie, elle a été organisée au mois de septembre. 7200 visiteurs ont découvert les fermes jurassiennes. Par ailleurs, le CPIE, organisateur de l'évènement, a proposé aux participants des modules de formation pour améliorer leur pratique, leur communication...

### • CCI sur la mission écoute entreprises

Les Communautés de communes du Pays des Lacs et Petite Montagne avaient sollicité la CCI pour une mission d'écoute des entreprises locales en 2019. Cette mission a été conduite en 2020, le retour est attendu pour le début d'année 2021.

### • Fabrique à entreprendre Pays Lédonien

Par l'entreprise du Pays Lédonien et du programme LEADER, Terre d'Émeraude Communauté bénéficie de l'action de la Fabrique à entreprendre, collectif des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises, qui travaille à renforcer l'entrepreneuriat sur le territoire ainsi qu'à rendre plus lisibles les possibilités d'accompagnement pour les porteurs de projet.

### • Soutien création SCIC les épis curieux à Gigny

Terre d'Émeraude Communauté a pris des parts sociales au sein de la Société Coopérative les Épis Curieux à Gigny. Cette SCIC a pour objet la mise en place d'un espace test agricole, permettant aux étudiants juste sortis de formation de tester leur activité en maraîchage, plantes médicinales, œufs, culture du blé, transformation... La Communauté de communes a acquis des parts à hauteur de 20 000 €.



## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### PDIPR • Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Le cartoguide Pays des Lacs a été réimprimer à 5000 exemplaires pour la saison 2020 et 2021. Ce cartoguide présente les sentiers de randonnée inscrit au PDIPR sur le périmètre du Pays des Lacs mais également de la Grandvallièze afin de permettre au visiteur d'avoir une offre de randonnée plus étoffée en faisant l'acquisition d'un seul cartoguide vendu au prix de 7euros principalement dans les Offices de Tourisme.

### Animations aux Cascades du Hérisson

#### Balades nocturnes

Durant l'été 2020, les visiteurs pouvaient découvrir la facette imaginaire et féérique des Cascades du Hérisson lors de balades contées à la tombée de la nuit.

#### Visites flash

3 fois par jours pendant l'été, les visiteurs peuvent découvrir en 30 minutes l'histoire des Cascades du



Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

Hérisson grâce au médiateur culturel de la Maison des Cascades.

#### Enquête game

Une offre pour découvrir les Cascades du Hérisson de façon ludique a été créée à travers une enquête game sur le sentier de randonnée. Les visiteurs se transforment en détectives pendant 3h et découvrir le site de façon ludique.

### Visites guidées secteurs Petite Montagne et Région d'Orgelet en VAE.

Plusieurs visites guidées du territoire en VAE ont été proposées au départ de quatre communes Arinthod, Aromas, Orgelet, Lect, Onoz. Les visites permettaient d'aller à la rencontre d'artisans et producteurs locaux ou de découvrir des ouvrages emblématiques de notre territoire tel que le barrage de Vouglans depuis les belvédères créés sur les deux rives pour lesquels Terre d'Émeraude a participé financièrement au coté d'EDF.

En plus des visites guidées en VAE, les Bureaux d'information touristique d'Orgelet et d'Arinthod proposaient de la location sèche, la collectivité ayant fait l'acquisition de 20 VAE. Les pratiquants pouvaient arpenter le territoire à travers les parcours mis en place dans le cadre du projet Vélo Jurassik Tour. L'application Vélo Jurassik Tour leur permettaient de découvrir différents points d'intérêt du territoire.

### Étude tourisme

Dans le cadre de la structuration des services, la collectivité a commandé une étude pour le service Tourisme pour être accompagné dans la structuration du service Tourisme et de l'Office de Tourisme. Des ateliers avec des sociaux-professionnel et des élus

ont été organisés sur le territoire pour recueillir des propositions d'actions à décliner sur le territoire afin de développer durablement le tourisme et de faire rayonner les visiteurs sur l'ensemble du territoire.

## Opération Grand Site

Le Grand Site Vallée du Hérisson – Plateau des 7 lacs s'est animé le 6 septembre 2020. La Maison des Cascades a proposé de nombreuses animations aux habitants pour leur faire redécouvrir le site des Cascades du Hérisson et les sensibiliser à la démarche de labellisation Grand Site de France en cours sur la Vallée du Hérisson et le Plateau des 7 lacs. La communauté de communes de la Grand Vallière dans le cadre d'un partenariat a participé à l'organisation de cet événement.



## Taxe de séjour

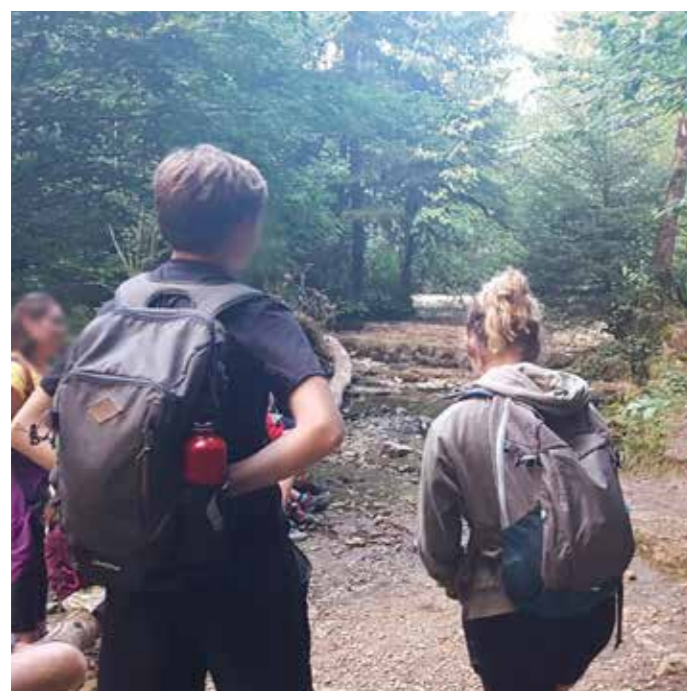
L'année 2020 est marquée par le travail sur l'harmonisation des tarifs de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire qui entrera en vigueur au 1er janvier 2021. L'ensemble des hébergeurs auront

accès au site de déclaration et de paiement en ligne mis en place par l'ancienne Communauté de communes Pays des Lacs.

## Cascades du Hérisson

La fréquentation sur le site des Cascades n'a pas été à l'image de la fréquentation exceptionnelle sur l'ensemble du territoire jurassien. Le manque d'eau dès la fin juillet a influé sur la venue des visiteurs au mois d'août. Le haut du site et l'accès par Bonlieu a

quant à lui été davantage fréquenté. A cause de la crise sanitaire, l'espace scénographique a été moins fréquenté notamment par l'absence des groupes en début de saison.



## URBANISME

### Planification

Les quatre anciennes Communautés de communes disposant de la compétence Urbanisme, ont prescrit l'élaboration de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

Le Conseil Communautaire a décidé, par la délibération n°2020-071 du 6 février 2020, de poursuivre l'élaboration des quatre projets de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

D'une manière générale, la création de la nouvelle intercommunalité, les élections municipales de l'année 2020 et la crise sanitaire ont quelque peu « ralenti » l'élaboration des projets de PLUi en cours.

- Sur le secteur de la Petite Montagne du Jura, après la réalisation de différents ateliers thématiques, les élus ont élaboré et débattu sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.). Les réflexions sur le règlement d'urbanisme ont démarré.

- Sur le secteur du Pays des Lacs, les élus ont retravaillé les objectifs et les orientations du P.A.D.D. débattu en 2018 suite aux remarques des services de la Direction Départementale des Territoires du Jura. La nouvelle version du projet, notamment du scénario de développement démographique, a été présentée en septembre 2020 aux différentes Personnes Publiques Associées (PPA) au projet.

- Sur le secteur de Jura Sud, une réunion des PPA s'est déroulée courant octobre 2020 pour la présentation de la traduction réglementaire de son P.A.D.D. au sein du règlement, du zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Cette présentation a permis une adaptation du projet avant l'envoi des dossiers dérogatoires pour chaque secteur en extension de l'urbanisation.

En effet du fait de la sortie de la Communauté de

### Planification

Le service est chargé de proposer une instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager) au regard des règles d'urbanisme.

L'article 134 de la Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR » a mis fin à la mise à disposition des services de l'Etat aux communes membres d'une Communauté de communes de plus de 10 000 habitants pour l'instruction des actes et des autorisations d'urbanisme.

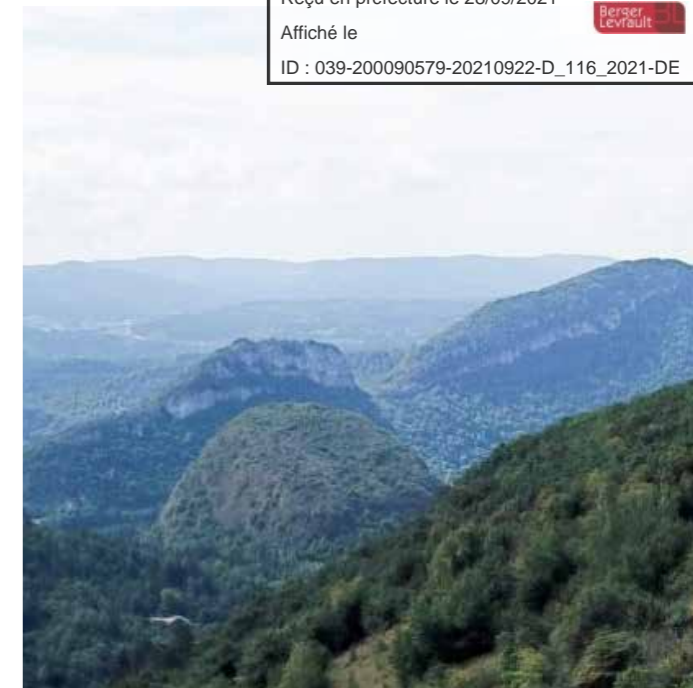
Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale peuvent se doter de services

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



communes Jura Sud du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Haut-Jura, le projet de PLUi a été envoyé pour avis à la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et à la Commission Départementale Nature Paysages et Sites. L'instruction de ces dossiers a débuté en novembre 2020.

- Sur le secteur de la région d'Orgelet, une réunion d'information s'est déroulée en octobre afin de faciliter l'appropriation de la démarche suite aux élections municipales. Les réflexions sur le règlement ont également redémarré fin 2020.

En 2020, sur les quatre territoires, le travail des élus s'est axé sur la poursuite de la traduction réglementaire des orientations et des objectifs des projets de PADD au sein des futures pièces opposables (règlement d'urbanisme, plans des zones et orientations d'aménagement) des différents PLUi. En parallèle, la procédure de révision du PLU de la commune d'Arinthod engagée, a été approuvée par le conseil Communautaire en date du 29 octobre 2020.

communs.

Le souhait de la Communauté de communes et des communes membres était de maîtriser les délais d'instruction et de travailler avec la volonté de conserver une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour la population.

Pour ce faire, le Conseil Communautaire a décidé de créer un service mutualisé par délibération n°2020-203 du 4 septembre 2020.

Le code de l'urbanisme prévoit que l'autorité compétente reste les Maires. Aussi, le service instructeur ne fournit que des propositions de décision à ces derniers qui restent l'autorité compétente en la matière.

Le service montra en charge et sera proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux puisque qu'actuellement seules les communes disposant d'un document d'urbanisme (carte communale, Plan Local d'urbanisme, Plans d'occupation des sols devenus caduques) sont instruites. La compétence démarrant au 1er janvier 2021, l'année 2020 a été consacrée à la mise en place du service. Cela s'est concrétisé par :

## AMÉNAGEMENT ET HABITAT

### Revitalisation des bourgs-centres

Terre d'Émeraude Communauté a accompagné et suivi les deux démarches de revitalisation des bourgs-centres de Moirans-en-Montagne et d'Orgelet lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que le bourg-centre d'Arinthod. Ces programmes permettent aux communes de rester attractives sur le territoire en portant des actions sur la requalification d'espaces publics, sur la valorisation du patrimoine, sur la réhabilitation de bâtiments, etc.

### Portage d'actions en faveur de l'habitat privé

Terre d'Émeraude Communauté a souhaité poursuivre sa politique de l'habitat engagée sur l'ex territoire de Jura Sud en finalisant son document cadre sur la Stratégie Locale de l'Habitat (dynamiques et caractéristiques du marché immobilier, identification des points faibles et des leviers possibles sur le territoire pour contrer le phénomène de logements vacants, etc.). Cette stratégie locale de l'habitat va permettre d'aboutir en 2021 sur une étude préopérationnelle

## MOBILITÉ

### Voies douces intercommunales

Sur son territoire Terre d'Émeraude Communauté a continué les démarches en cours pour la création de voies douces intercommunales à destination des cyclistes et des piétons. L'investissement pour ces aménagements est partagé entre l'intercommunalité, les communes qui en bénéficient sur leur territoire, ainsi que des aides régionales via le Pays Lédonien et des aides versées par le Département. Ainsi venant à compléter les aménagements préexistants, Terre d'Émeraude Communauté intervient pour le moment sur les communes de Saint-Maur, de Nogna, de Poids-de-Fiole et de la Tour du Meix, avant de définir de potentiels nouveaux tronçons à travers un schéma de développement des modes doux.

- La formalisation du conventionnement entre les communes membres et Terre d'Émeraude Communauté ;
- Le recrutement des agents composant le service à savoir : le chef de service, 1,5 équivalent temps plein pour l'instruction ;
- Le paramétrage et la mise en service de l'outil métier, permettant de relier le service instructeur aux différentes mairies. (Courriers, modalités d'instruction...)

pour la mise en place d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la commune de Moirans-en-Montagne en lien avec les partenaires financiers (l'État et le Conseil Départemental du Jura). En 2021, ces actions en faveur de l'habitat privé pourraient également être déclinées sur d'autres communes du territoire en lien avec la politique de l'habitat privé du Conseil Départemental du Jura.

### Dispositif Petites Villes de Demain

La candidature de Terre d'Émeraude Communauté, des communes d'Arinthod et de Moirans-en-Montagne a été retenue le 11 décembre dans le Programme Petites Villes de Demain piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ce programme constitue un outil de relance aux services des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

### Bouquet de Mobilité Alternatives (BoMAT)

Initié par le Pays Haut-Jura dans le cadre du Contrat de Territoire avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, le projet BoMAT Haut-Jura a été labellisé « France Mobilités » pour son caractère innovant en matière de mobilités quotidiennes en milieu rural. À la suite de la réalisation d'un diagnostic et d'un schéma directeur, Terre d'Émeraude Communauté (pour la partie Jura Sud) va proposer des solutions dès 2021 :

- Mise en place d'équipements pour le stationnement des vélos (arceaux et abris)
- Mise à disposition d'un véhicule en autopartage
- Mise en place de bornes publiques de recharge pour véhicule électrique sur Moirans-en-Montagne
- Mise en place d'un service d'auto-stop organisé.

## BIODIVERSITÉ

### Natura 2000

Lors du comité de pilotage du 28 janvier 2020, Terre d'Émeraude Communauté a été désignée structure animatrice du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », avec pour mission de mettre en œuvre le programme d'actions figurant dans le document d'objectifs (DOCOB) du site.

En matière de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, l'équipe Natura 2000 a suivi en 2020 la mise en œuvre des travaux prévus dans les contrats en cours de réalisation (création/restauration de mares à Onoz, Arinthod et Saint-Hymetière sur Valouse, réouverture de la végétation sur les marais de Brenet et Vogna à Arinthod) et étudié de nouveaux projets. Un contrat Natura 2000 forestier a permis la mise en place d'îlots de sénescence à Maigna-sur-Valouse ; ces îlots viennent ainsi compléter la trame de vieux bois en cours de construction sur le site, favorable aux espèces qui dépendent de la présence de boisements âgés : insectes saproxyliques, pics, rapaces nocturnes, mammifères dont chiroptères, etc.

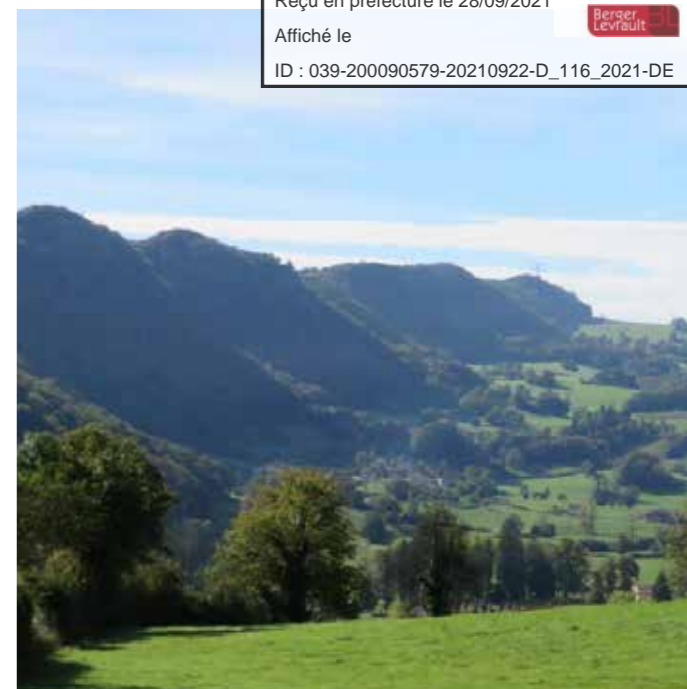
En tant que structure animatrice Natura 2000, Terre d'Émeraude Communauté porte également l'animation de la contractualisation agricole, par l'intermédiaire des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). En 2020, parallèlement à la reconduction de certaines MAEC, Terre d'Émeraude Communauté a sollicité des financements pour une mesure de réouverture des milieux secs ou humides enfrichés, non concernée par le renouvellement. Ce projet n'a finalement pas été retenu et aucun nouveau pré-engagement n'a été effectué en 2020 sur le territoire.

L'équipe Natura 2000 a poursuivi sa mission

### Espaces Naturels Sensibles

Le territoire de Terre d'Émeraude Communauté abrite plusieurs sites labellisés « Espaces Naturels Sensibles » (ENS), chacun possédant une organisation propriétaire/gestionnaire propre. Terre d'Émeraude Communauté est gestionnaire de l'ENS « Lac et marais de Viremont » (Valzin en Petite Montagne). A ce titre, elle a poursuivi en 2020 l'élaboration du plan de gestion et d'interprétation du site, en lien avec le comité de suivi du site, des groupes de travail thématiques, et le CPIE du Haut-

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



de « porter à connaissance » des enjeux de biodiversité du site auprès des porteurs de projets et des services de l'État, notamment dans le cadre du dispositif d'évaluation d'incidences Natura 2000. L'ensemble de ces informations, formalisé dans des notes techniques, concerne des projets très divers : travaux agricoles, forestiers, de voirie, sur les réseaux, construction de bâtiments, organisation d'événements, etc.

L'étude cartographique des milieux forestiers (tranche 4 portant sur 2800 hectares), démarrée au printemps 2019, a été finalisée fin 2020. Elle met en évidence la présence de 14 habitats d'intérêt communautaire sur la zone, dont 4 sont considérés comme prioritaires à l'échelle européenne. Parmi ces habitats, la hêtraie représente 33% de la surface, la tillaie 15% et la chênaie 13%, le reste étant réparti en habitats moins abondants.

Afin de sensibiliser le public aux richesses naturelles du territoire, un cycle de sorties et de conférences est proposé chaque année sur le site Natura 2000. Du fait des contraintes sanitaires, seules 4 animations sur les 16 prévues en 2020 ont été réalisées sur le territoire.

Doubs missionné sur le volet « accueil du public ». L'ENS « Cirque et marais de Vogna », situé sur la commune d'Arinthod, a été labellisé par le Conseil Départemental le 9 mars 2020. Une convention a été rédigée afin de définir les rôles de chacune des parties prenantes (Département, communauté de communes, commune, syndicat d'alimentation en eau potable) : cette gestion partenariale permettra la prise en compte de la multiplicité des enjeux en présence et un pilotage concerté de la vie du site.

# DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX HABITANTS

## Lutte contre l'ambroisie

Dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives, Terre d'Émeraude Communauté agit aux côtés de la FREDON Bourgogne Franche-Comté en tant que coordinateur intercommunal de la lutte contre l'ambroisie. A ce titre, Terre d'Émeraude Communauté assure la diffusion d'informations, mobilise les communes via les référents ambroisie et participe au financement de journées de chantier mobile par la FREDON sur son territoire.

Dans le contexte sanitaire contraint de 2020, qui n'a pas permis de réunir les référents ambroisie pour des sessions de formation et d'échange, la collectivité a diffusé une feuille de route opérationnelle, véritable guide pratique à l'attention des référents ambroisie.



## Éducation à l'environnement

Avec pour objectifs de favoriser l'éducation à l'environnement des scolaires et de développer leur connaissance de l'environnement proche, Terre d'Émeraude Communauté offre la possibilité aux écoles primaires de mettre en place des animations « éducation à l'environnement et au développement durable ». A la rentrée 2020-2021, Terre d'Émeraude Communauté a lancé un appel à candidatures auprès des écoles du territoire. 17 classes ont ainsi été sélectionnées et bénéficieront d'animations nature réalisées par le CPIE du Haut-Jura au cours du premier semestre 2021.



## SCOLAIRE ET ENFANCE

### Petite enfance (crèches)

Une première année de fusion complexifiée par le COVID et les nouveaux protocoles à mettre en place dans nos différentes structures mais qui n'a pas empêché le service de fonctionner et d'accueillir les enfants.

### Vie des structures

409 jours d'ouverture et 76 enfants accueillis sur les crèches en 2020 pour 36 677 heures réalisées. Durant ce contexte sanitaire particulier, une crèche est restée ouverte pour accueillir les enfants du personnel prioritaire et nous avons pu donner satisfaction à l'ensemble des familles en adaptant le fonctionnement de la structure.

### Impact de la crise sanitaire

Le comportement des enfants a quelque peu évolué au fil de l'année. Les enfants se sont vite adaptés à la situation dont le port du masque par l'équipe. En revanche, en fin d'année, les équipes ont constaté des changements de comportements des enfants (marques d'insécurité pour les plus petits, manque de mimétisme chez les bébés et une recrudescence d'agressivité et de colère chez les plus grands). Les équipes ont réagi et ont travaillé avec les psychologues afin d'assurer le maintien d'un accueil de qualité.



### Les projets

Les protocoles sanitaires exceptionnels ont impacté les projets 2020. Quelques séances à la médiathèque avec la bibliothécaire, des séances d'éveil musical avec une intervenante extérieure et des séances de motricité ont quand même pu se dérouler durant l'année. Les projets avec les familles ont tous été annulés mais les équipes se sont adaptées en proposant des supports de communication supplémentaires afin de conserver du lien.

## Petite enfance (Relais Assistants Maternels - RAM)

Les RAM ont également modifié leur mode de fonctionnement pendant cette période de crise sanitaire en faisant en sorte de garder un lien avec les assistantes maternelles du territoire ainsi qu'avec les familles.

En 2020, 108 assistantes maternelles ont été en activité pour une capacité d'accueil de 390 enfants. Seulement 95 animations proposées par les animatrices suite aux restrictions sanitaires.

Quelques animations se sont déroulées avant le confinement et à la reprise en septembre. Des ateliers bébés lecteurs ont été réalisés par les médiathèques, de l'éveil musical, l'intervention d'une ludothécaire.

Des kits d'activités ont été proposés aux assistantes maternelles pendant le confinement et un partenariat a été mis en place pour le prêt de livres entre la médiathèque et le RAM de Moirans.

Le RAM et la crèche de Clairvaux ont organisé en partenariat un carnaval en février avec les enfants, les professionnels de la petite enfance et les parents ainsi qu'un spectacle de Noël en respectant les protocoles sanitaires.

## Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Première année depuis la mise en place des ACM que certains accueils ferment pour cause de pandémie. Lors du confinement, les accueils périscolaires de Clairvaux, Orgelet, Arinthod, Saint-Julien et Thoirette/Aromas en alternance accueillent les enfants du personnel prioritaire de Terre d'Émeraude Communauté le matin, le midi et le soir pour répondre aux besoins des familles.

Pour 2020, l'accueil périscolaire a accueilli l'équivalent de 330 000 heures de présence enfant et l'accueil extrascolaire l'équivalent de 78 000 heures de présence enfant.

Les équipes ont revu la globalité de leur fonctionnement suite aux différents protocoles sanitaires. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été annulés sur toute l'année afin de respecter le non brassage des élèves et les restrictions liées à la COVID (pas d'intervenant extérieur pour les activités sportives par exemple).

En 2020, aucune fermeture de classe sur les 9 écoles gérées par Terre d'Émeraude Communauté n'a été recensée.

Un peu moins de 950 élèves pour 41 classes. Une année rythmée par le confinement, la COVID et les protocoles sanitaires.

## Formations, Conférences et Temps conviviaux

Tout au long de l'année, les animatrices RAM proposent aux assistantes maternelles des formations sur des thématiques différentes (communication gestuelle/langage des signes, activités manuelles, création d'une histoire autour du déconfinement...).

Afin de créer du lien entre les professionnels, des temps conviviaux sont organisés (repas en janvier, une rencontre à la rentrée scolaire et un repas en fin d'année scolaire).

Une seule conférence, ouverte à tous, a pu avoir lieu cette année sur l'approche Snoezelen.

## Des animatrices RAM présentes pendant les confinements

Afin de répondre aux multiples sollicitations des parents et des assistantes maternelles, les animatrices sont restées disponibles tout au long des restrictions sanitaires. Beaucoup d'interrogations des parents sur les modalités des contrats de travail, d'avenants ou tout simplement de rupture à cause de la COVID. La communication s'est faite principalement par téléphone et par mail. Les assistantes maternelles ont exprimé un besoin de lien et de soutien pendant cette période.

Des projets scolaires annulés ou adaptés afin de respecter les directives gouvernementales.

Lors du confinement, les écoles d'Orgelet, Arinthod, Saint-Julien et Thoirette/Aromas en alternance accueillent les enfants du personnel prioritaire de Terre d'Émeraude Communauté.



## ESPACES FRANCE SERVICES

### La labellisation Maison des Services Au Public

Dans la continuité de la réalisation d'une « Charte d'Accueil des Usagers », la Communauté de Communes a souhaité labelliser le service d'accueil. C'est tout naturellement vers le label « Espace France Services » (EFS) qu'elle s'est orientée.

Les MSAP, auparavant appelées Relais de Services Publics, sont des Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département.

La Communauté de communes a entrepris depuis mi-avril 2019 une amélioration du service de proximité avec la création d'un réseau de tiers-lieux composé de 3 structures réparties sur le territoire, ces derniers accueillant la MSAP ou une permanence régulière de celle-ci.

Aussi le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la labellisation a été

### Les missions des EFS

Dans chacun de nos EFS, nous proposons un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Pour cela une information et un accompagnement de premier niveau sont mis en place afin de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services de l'État.

Nous développons nos partenariats afin de :

- Faciliter l'accès au numérique
- Accompagner pour résoudre des problématiques de tous les jours
- Permettre la mise en relation entre nos usagers et l'opérateur concerné.

### La fréquentation

En 2020, 1458 passages ont été recensés pour l'EFS d'Arinthod et ses antennes soit 87 passages supplémentaires par rapport à l'année 2019 malgré la crise sanitaire de la COVID-19.

En 2020, 1450 passages ont été recensés pour la MSAP d'Orgelet soit 197 passages supplémentaires par rapport à l'année 2019.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
2019	53	52	63	87	150	109	195	115	121	166	142	117	1370
2020	98	232	111	28	88	117	126	60	178	174	133	113	1458

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



officialisée lors de la signature des conventions pour le site d'Arinthod et de deux antennes « Val Suran et Aromas ».

Une labellisation sera demandée pour la MSAP d'Orgelet pour être effective en janvier 2021.

### La situation et composition du local

Les locaux de nos EFS se composent de trois espaces :

- Un bureau d'accueil
- Un bureau confidentiel
- Une salle pour nos ateliers avec nos partenaires/permanence de nos partenaires

Trois personnes à temps plein assurent l'accueil du public.



## Les Projets

### La labellisation Espace France Services

Durant l'automne 2020, la Communauté de Communes Terre d'Émeraude s'est positionnée pour labelliser son service MSAP d'Orgelet et sortir de terre deux sites : un sur Clairvaux-les-Lacs et un sur Moirans-en-Montagne au titre du dispositif Espaces France Services.

Une grille d'évaluation remplie et déposée auprès des services de la préfecture du Jura a permis à l'État d'évaluer si les services rendus étaient bien en adéquation avec les nouvelles obligations du label EFS. S'en est suivi un audit pour chacun des sites.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, nos 3 structures France Services permettront de faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans nos zones rurales et ce réseau de proximité est appelé à s'étendre sous forme d'antennes.

Les Espaces France Services dispenseront au

minimum dix services : ceux du Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des Finances Publiques (déclaration de revenus, création du compte en ligne), de la justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'Assurance Maladie, de l'Assurance Retraite, des Allocations Familiales, de Pôle Emploi, de la Mutualité Sociale Agricole, La Poste, CTRC et ONACVG.

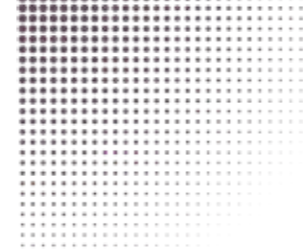
### Les perspectives 2021 à travers cette labellisation :

- Consolider nos partenariats
- Accompagner nos usagers sur l'outil informatique
- Être mieux repéré par les usagers et les partenaires
- Actualiser notre plaquette de communication

## Les partenaires



## Les conventions locales



## NOS SÉNIORS

### EHPAD • Résidence du Moulin

Objectifs principaux :

- Prise en charge de personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes de la vie courante
- Stimuler et maintenir l'autonomie des personnes

Publics accueillis dans cette structure :

- Personnes âgées en hébergement
- Personnes âgées en accueil de jour

Capacité d'hébergement : 36 lits permanents et 2 lits temporaires

Capacité d'accueil de jour : 7 places

Taux d'occupation annuel 2020 (hébergement) : 98,62 % pour les permanents et 88,60 % pour les temporaires

Taux d'occupation annuel 2020 (accueil de jour) : 8,77 % (fermé depuis mars 2020)



L'année 2020 sera qualifiée d'année difficile et compliquée car elle a été marquée par la pandémie du COVID-19. Les résidents ont subi plusieurs confinements en chambre depuis mars 2020 et l'établissement a été touché par le virus en décembre 2020. 50% des résidents ont été contaminés. Fort heureusement nous n'avons eu à déplorer qu'un seul décès dû à la COVID. Nous avons enregistré 11 arrêts de travail durant ce dernier mois de l'année.

Néanmoins, l'année aura été marquée également par une amélioration financière pour les agents grâce aux primes et majorations instituées par le ministère de la Santé : Prime unique COVID et majoration indiciaire pour tous, Prime grand âge pour les aides-soignants. Cependant, le recrutement des aides-soignants et infirmiers continue à être problématique car on constate qu'à chaque poste publié, peu de personnes font acte de candidature.

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite la création de la Communauté de communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et Région d'Orgelet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant dans ses statuts la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » les CIAS existants ont été rattachés dans un premier temps.

Puis la dissolution des 4 CIAS issus des ex Communautés de communes a été prononcée par délibération du Conseil Communautaire du 20 février 2020 pour être effective au 1<sup>er</sup> mars 2020.

Un CIAS à l'échelle de Terre d'Émeraude Communauté a été créé.

Par délibération du 4 septembre 2020, le nombre de membres a été fixé à 24 répartis de la façon suivante :

- 12 membres élus désignés par la Conseil Communautaire
- 12 membres nommés par le Président relevant de 4 domaines (associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, associations familiales, sur proposition de l'union Départementale des associations Familiales, associations de retraités et de personnes

### Les actions

- Lors de cette année particulière marquée par la pandémie, le CIAS a organisé la collecte de tissus pour la fabrication de masques par des couturières bénévoles. Ces masques ont ensuite été distribués gratuitement par les Espaces France Services / Maison de Services Aux Publics ou par certaines communes.

### Domiciliations

6 domiciliations ont été enregistrées : 5 premières domiciliations et 1 renouvellement.

### Aide sociale

17 dossiers de demande d'aide sociale ont été transmis au service solidarité du Conseil Départemental du Jura.

Type d'aide sollicitée	1 <sup>ère</sup> demande	Renouvellement
Personnes handicapées		
Hébergement en établissement spécialisé	1	1
Hébergement en EHPAD	1	5
Personnes âgées		
Hébergement en EHPAD	5	1
Hébergement en accueil familial		2
Frais de repas	1	
Total	8	9



âgées du département et personnes handicapées du département).

L'installation du Conseil d'Administration du CIAS s'est déroulée le 19 novembre 2020 sous la présidence de Monsieur PROST Philippe, Président de droit.

Le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni 2 fois en 2020

- 30 juin 2020 : Vote des budgets

- 19 novembre installation du nouveau Conseil d'Administration suite aux élections municipales de mars 2020.

- En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, 2 séjours ont été organisés à destination des personnes âgées de plus de 60 ans. L'un s'est déroulé du 5 au 12 septembre à Port Barcarès et 44 personnes y ont participé dont 22 ont pu bénéficier de l'aide ANCV. L'autre a pris la direction de Saint Sauves du 3 au 10 octobre 2020, 34 personnes y ont participé dont 12 ont pu bénéficier de l'aide ANCV.

## SERVICES DES ORDURES MÉNAGÈRES

### La gestion des ordures ménagères et assimilées

À ce jour, l'exercice de la compétence « déchets » est déléguée à l'échelle des anciens périmètres historiques « petite Montagne », « Région d'Orgelet » et « Jura Sud ». Ces anciennes Communautés de communes ayant fait le choix du transfert de la compétence et d'en faire assurer le service respectivement par les Sictoms de la zone de Lons le Saunier et de du Haut Jura.

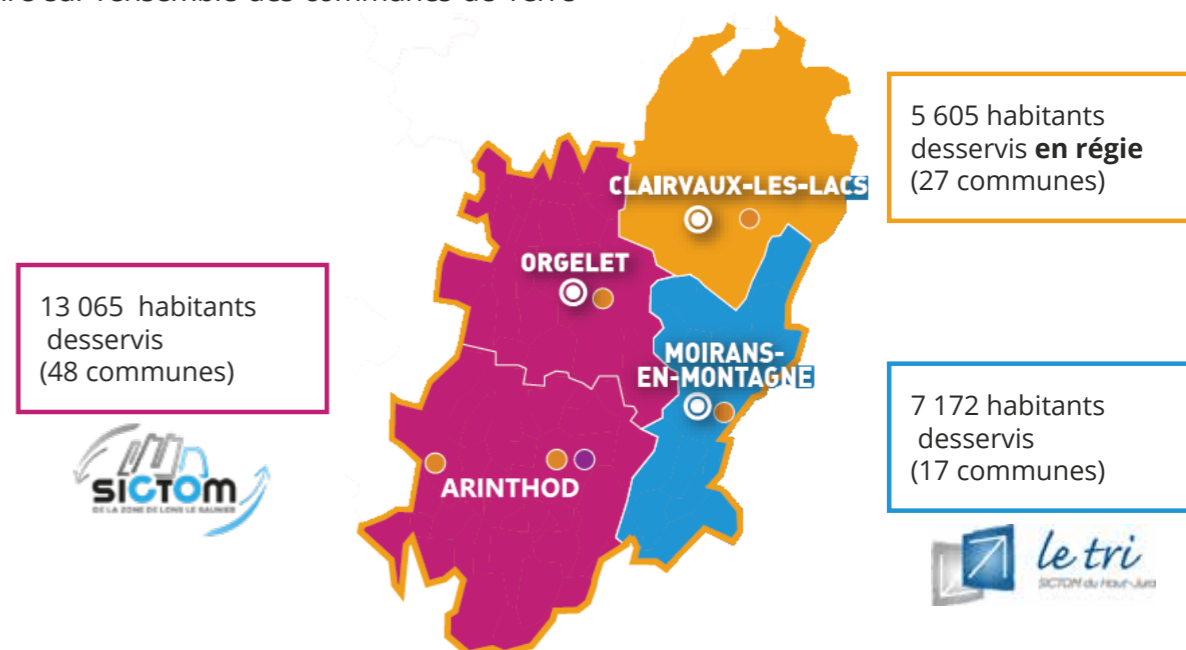
L'ancien territoire « Pays des Lacs » quant à lui gérait en régie la collecte des bacs gris et des bacs bleus ainsi que la déchetterie intercommunale des Sablières de Boissia depuis une trentaine d'années. À ce jour sur Terre d'Émeraude Communauté, la réglementation n'impose pas le recours à un collecteur unique sur le territoire.

En revanche, l'harmonisation des modes de contributions au financement du service est obligatoire sur l'ensemble des communes de Terre



d'Émeraude Communauté à échéance 2025. En 2020, La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont en vigueur sur le territoire.

Cinq déchetteries sont présentes sur le territoire, dont une est gérée par notre régie de collecte.

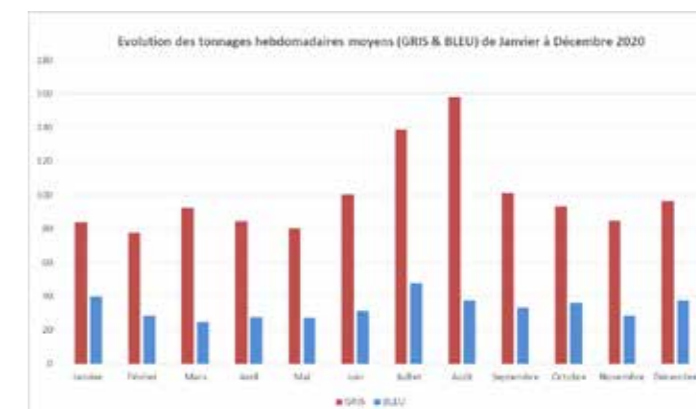


### L'année 2020 pour le service desservi en régie

Une équipe de 7 agents chauffeurs/ripeurs (à temps partiel) œuvrent quotidiennement au ramassage des déchets sur cette partie du territoire.

L'engagement des personnels durant cette année 2020 a été fort, notamment face à l'obligation de continuité de service imposée lors des confinements ; mais aussi le soutien très apprécié, témoigné par les habitants lors de cette période si particulière.

Avec une flotte de 3 véhicules poids lourd, 1 192 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (bac gris) et 400 tonnes d'emballages recyclables (bac bleu) ont été collectées « en porte à porte » sur l'année 2020.



## La Qualité du tri et les actions de communication

- Réalisation de suivi qualité dans les bacs de tri sur l'ensemble des communes desservies par la régie en 2020 (concerne 1228 foyers); action menée dans un seul but pédagogique en vue d'apporter des réponses face aux erreurs de tri parfois constatées sur le terrain.
- Retenons les très bons résultats pour la régie Terre d'Émeraude Communauté sur les caractérisations menées en 2020 par le Syndicat Départemental des Déchets. En découle le meilleur tarif de traitement à la tonne pour nos déchets recyclables (32€/T) pour un taux de refus de tri inférieur à 15% sur l'année 2020.

Cependant, il convient de ne pas relâcher nos efforts, et de maintenir collectivement ce cap pour 2021.

- 4 animations grands publics (stands cascades du Hérisson, atelier recyclage de piles, tournée des campings pour diffusion de la documentation).
- 3 animations péri scolaires (école de Clairvaux les Lacs).
- Un accompagnement au compostage des bio-déchets pour tous les foyers volontaires.
- Des actions de sensibilisation à la gestion autonome des déchets verts en déchetterie.

## La déchetterie des Sablières de Boissia

Hausse de fréquentation enregistrée cette année sur la déchetterie avec 17 000 véhicules accueillis (particuliers et professionnels confondus) malgré l'interruption du service entre le 17 mars 2020 et le 4 mai 2020 pour raison sanitaire.

## Les tonnages par matière et leurs filières de traitement

Nature des dépôts	Quantités	Repreneurs (filière de traitement)
Tout-Venant	139,76 T	Installation de stockage de déchets non dangereux (Courlaoux 39)
Gravats	309,28 T	Installation de stockage de déchets non dangereux (Boissia 39)
Association de Lutte Contre le Gaspillage	42m <sup>3</sup>	Réemploi - Association de Lutte Contre le Gaspillage (Poligny 39)
Déchets Dangereux (particuliers et professionnels)	17,748 T	Valorisation énergétique ou régénération - Triadis (Beaufort 39)
Déchets Verts	316,12 T	Compostage - Jura Recyclage (Larnaud 39)
Bois non/faiblement traité	233,86 T	Broyage, valorisation matière (panneau) ou énergétique (chaufferie) C2T Déchets (Marnay 70)
Déchets de placo-plâtre	33,85 T	Valorisation matière - Jura Recyclage (Larnaud 39)
Plastiques durs	46,04 T	Valorisation matière - Demain Environnement (Lons le Saunier 39)
Huiles végétales	2,327 T	Valorisation énergétique ou régénération - Triadis (Beaufort 39)
Huiles minérales	3650 L	Valorisation matière ou énergétique - Chimirec (Montmorot 39)
Pneumatiques	2147 unités	Valorisation matière ou énergétique - Alpha Recyclage (Brevans 39)
Verre	42,60 T	Valorisation matière - Solover (Champforgeuil 71)
Piles et accumulateurs	1,015 T	Valorisation matière ou énergétique - Corepile (Bourgogne recyclage 21)
Ampoules et tubes fluorescents - cartouches d'encre		Valorisation énergétique et/ou matière - Recyclum (Demain Environnement 39)
Textiles et chaussures usagées		Réemploi ou valorisation matière - Le Relais Bourgogne (Saint Marcel 71)
Capsules Nespresso		Valorisation matière - SUEZ/COLLECTORS (Mornant 39)
Carton	35,36 T	Valorisation matière - Gemdoub (Novillars 25)
Mobilier - DEA	157,99 T	Valorisation matière ou réemploi - Eco Mobilier (groupe Demain 39)
DEEE	99,671 T	Valorisation matière - ESR (Groupe Demain 39)
Ferrailles	118,10 T	Valorisation matière - Guy Dauphin Environnement (Evans 39)
Batteries automobiles	3,578 T	Valorisation matière - Guy Dauphin Environnement (Evans 39)

Toutes les actualités du service en régie, les jours de collecte, les demandes de conteneurs, pour s'équiper d'un composteur : visiter le tout nouveau site web dédié à la gestion des déchets [collecte-terredemeraude.fr](http://collecte-terredemeraude.fr)

## ASSAINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, date de la fusion, la compétence assainissement individuel et collectif s'impose sur l'ensemble de Terre d'Émeraude Communauté.

Bref historique de l'exercice de la compétence :

- S'agissant de l'ANC (Assainissement Non Collectif ou Individuel), les 4 communautés de communes historiques exerçaient la compétence au moment de la fusion.
- S'agissant de l'AC (Assainissement Collectif), seules deux d'entre elles, CCPM (Compétence AC prise en 2001 pour la partie ex CC Valousain (24 communes) et 2008 (16 communes) pour la partie ex CC Val SURAN) et CCRO (Compétence AC prise en 2018) exerçaient la compétence.

En 2020, simultanément à la fusion, la compétence AC a donc dû être prise sur les communes d'ex-CCPL et ex-CCJS.



## Principales études de 2020

- Poursuite des études relatives aux projets de réhabilitation des systèmes d'assainissement de Châtillon et de Lavancia-Epercy
- Poursuite de la réalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de Chancia
- Poursuite de la réalisation des nombreux zonages d'assainissement en cours
- Réalisation d'une étude financière par le Bureau d'Études Finance Consult en collaboration avec le service comptabilité de la collectivité en vue dans un premier temps de monter le premier budget du service et d'aboutir dans un second temps à la définition d'un tarif cible (redevance assainissement collectif)
- Réalisation d'une étude patrimoniale et définition du dimensionnement du service en interne
- Élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissement dans le but de remettre à niveau le patrimoine existant et de répondre aux enjeux sanitaires et environnementaux



## Principaux chantiers de 2020

### Pont-de-Poitte

Mise en séparatif du réseau d'assainissement de la zone d'activité.

Montant de l'opération : 145 000 € HT

### Saint-Hymetière-sur-Valouse

Mise en séparatif de 2,5 km de réseaux et création d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux de 230 EH

Montant de l'opération : 253 000 € HT (station) + 400 000 € HT (réseaux)

### Cernon

Création d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 55 Équivalents Habitants (EH) pour le quartier « cité EDF »

Montant de l'opération : 136 000 € HT



### Etival

Suppression de 2 stations obsolètes et création de 2 Postes de Relevage

Montant de l'opération : 109 000 € HT

### Martigna

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et création d'une nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 230 Equivalents Habitants (EH). - Travaux non achevés au 31.12.2020 -

Montant de l'opération : 270 000 € HT (station) + 510 000 € HT (réseaux).



Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds) ou DETR (état) (30% sans coûts plafonds), auxquelles peuvent s'ajouter 10% de DST (Conseil Départemental).

Remarque concernant les différents travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : les particuliers devront le cas échéant déconnecter leur fosse septique et se raccorder sur les boîtes de branchements positionnées en limite de propriété.

Outre les contrôles de branchements réalisés dans le cadre de travaux sur les réseaux d'assainissement, le service a réalisé 155 contrôles de branchement pour des ventes immobilières.

Quant aux installations individuelles : 845 contrôles périodiques de bon fonctionnement ont été réalisés.

# DE LA CULTURE POUR TOUS EN TERRE D'ÉMERAUDE

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

Berger  
Levrault

## SPORT

### Piscine d'Arinthod

En raison de la crise sanitaire, la piscine intercommunale d'Arinthod a dû fermer ses portes du 14 mars au 6 juillet, puis du 10 octobre au 31 décembre 2020 inclus. Par ailleurs, l'équipement était fermé au public en août, comme il en est ordinairement d'usage.

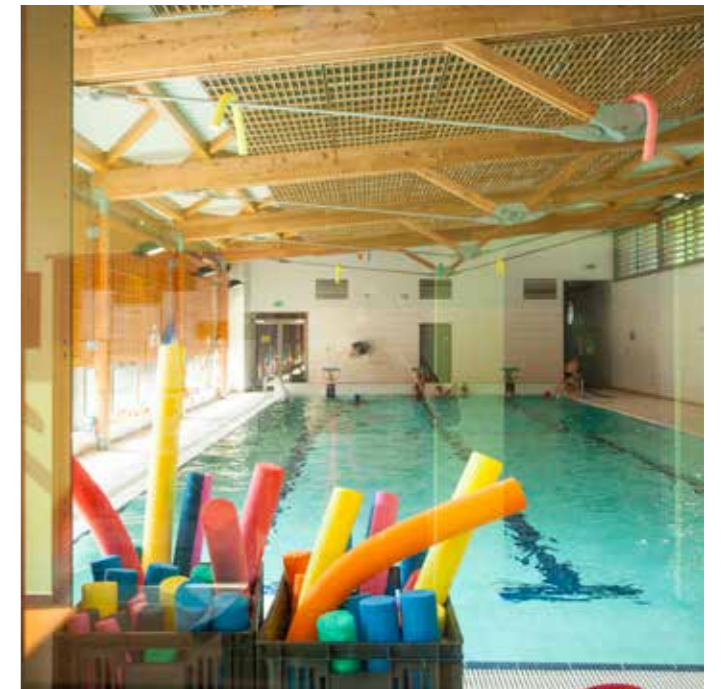
#### Grand public

Nombre d'entrées adultes vendues : 391 (dont 134 consommées en juillet)

Nombre d'entrées enfants vendues : 247 (dont 121 consommées en juillet)

#### Publics spécifiques (scolaire et handicapés) et activités

En dehors des périodes de fermeture, les séances dédiées au public scolaire ont pu avoir lieu dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.



### Subventions sportives

2020 étant une année particulière, Terre d'Émeraude Communauté a soutenu les associations auprès desquelles la collectivité s'était engagée et dont les événements sportifs ont dû être annulés pour raison sanitaire, en fonction des dépenses réalisées par les associations et de leur santé financière.

Au total, 72 450,00 € ont été mandatés en 2020, au lieu des 80 440,00 € initialement prévus.

Parmi les associations bénéficiaires, on peut compter

notamment, en matière d'aide au fonctionnement, les associations footballistiques du territoire (Jura Sud Foot et Jura Lacs Foot) ainsi que Jura Sud Handball.

En ce qui concerne l'aide au projet, les manifestations « Adventu'Run », « Swimrun du Hérisson », « Trail Volodalen du Jura » et « La Rando du Balladin » font partie de la liste des événements accompagnés financièrement par la collectivité.

## SUBVENTIONS CULTURELLES

2020 étant une année particulière, Terre d'Émeraude Communauté a soutenu les associations auprès desquelles la collectivité s'était engagée et dont les événements culturels ont dû être annulés pour raison sanitaire, en fonction des dépenses réalisées par les associations et de leur santé financière. Au total, 137 207,00 € ont été mandatés en 2020, au lieu des 169 207,00 € initialement prévus. Parmi les associations bénéficiaires, on peut compter

notamment, en matière d'aide au fonctionnement, les écoles de musique ainsi que les salles de spectacle (La Vache Qui Rue et L'Étable de Monsieur +). En ce qui concerne l'aide au projet, les manifestations « Idéklic », « Les Gueules de Bois », « Les Nuits du 4 août » et « Noël au Pays du Jouet » font partie de la liste des événements accompagnés financièrement par la collectivité.

## SPECTACLES SCOLAIRES

Terre d'Émeraude met en place et prends intégralement en charge une programmation de spectacles « jeunes publics » en direction des enfants de son territoire en partenariat avec la scène conventionnée « Côté Cour », issue de la Ligue de l'Enseignement.

De par leur qualité, ces représentations ont toujours constitué un support pédagogique précieux dont on mesure, aujourd'hui, les effets auprès des enfants. Chaque enfant voit chaque année un spectacle adapté à son âge, ceci de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2. Le Multi-Accueil Pause Câlin et les assistantes maternelles ont toujours été également invités à faire participer les enfants qu'elles encadrent : les tout-petits étant d'ailleurs de plus en plus nombreux à être présents.

### Programmation de l'année scolaire 2019-2020 à la Vache Qui Rue

- 3 spectacles sur 4 initialement prévus, pour 6 représentations proposées par Côté Cour ont profité à 776 enfants.

### Programmation de l'année scolaire 2020-2021 en écoles et à la Vache Qui Rue

- 3 spectacles sur 5 initialement prévus, pour 5 représentations proposées par Côté Cour ont profité à 137 enfants.

## MÉDIATHÈQUES

En 2020, les médiathèques sont restées dynamiques et ont su s'adapter avec réactivité aux conditions exceptionnelles : pour être au plus près du service aux usagers, les médiathécaires ont proposé des paniers thématiques personnalisés, le biblio-drive et des horaires adaptés.

À la suite de la fusion des quatre communautés de communes, le premier chantier réalisé et concrétisé a été l'harmonisation des tarifs d'adhésion sur

l'ensemble des médiathèques de Terre d'Émeraude.

Un autre chantier commun a vu la rédaction d'un PSCES (Projet scientifique, culturel, éducatif et social). Ce document a permis de réaliser un état des lieux commun des données clefs, des atouts et des points à travailler dans les médiathèques et de tisser des liens avec la médiathèque communale de Clairvaux-les-Lacs.

Médiathèques Terre d'Émeraude Arinthod • Aromas • Moirans-en-Montagne • Orgelet • Val Suran • Vaux-lès-Saint-Claude	
Nombre de documents (livres, CD, DVD, magazines, jeux)	65 684
Nombre de prêts de documents	38 134
Nombre de classes accueillies	121
Nombre d'inscrits	1 955
Entrées dans les établissements (hors classes et animations)	12 277

Amplitude ouverture tous publics : 37h30

## MUSÉE DU JOUET

### Une année honorable malgré un contexte perturbé

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a fortement impacté l'économie mondiale et le monde de la culture. Fermeture obligatoire des établissements, restriction des jauges d'accueil, modification des espaces et des flux de visiteurs, réorganisation des tâches... les contraintes ont été nombreuses et soudaines.

Toutefois, le musée du Jouet n'a eu de cesse d'adapter son offre afin d'accueillir dans les meilleures conditions son public. Une large partie des aménagements et ajouts de signalétique, tel que le « fil d'Ariane » au sol, ont montré leur efficacité auprès des visiteurs et seront conservés.

Malgré les difficultés rencontrées, cet imprévu a permis un travail de fond sur les collections, la documentation et les contenus pédagogiques, tout en accélérant les projets d'actions numériques et

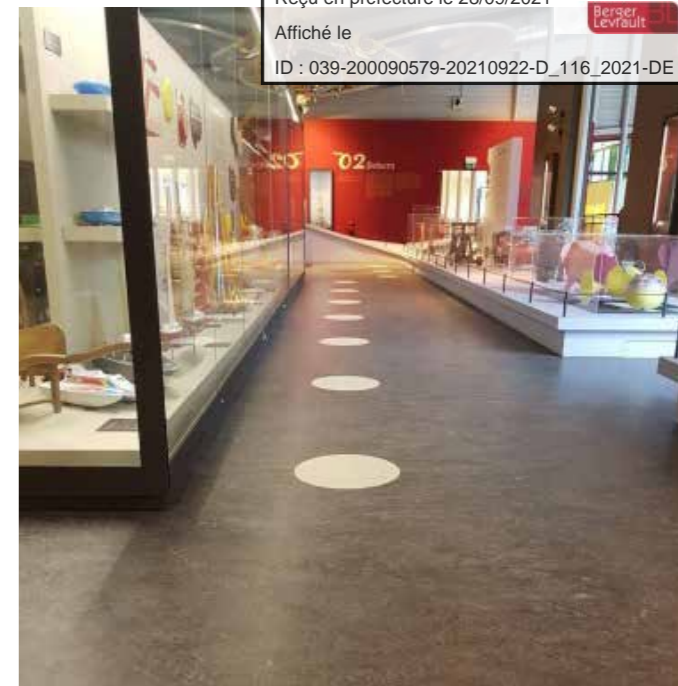
### CHIFFRES CLÉS (sur 7 mois d'ouverture)

33 432 visiteurs (- 31,6% / 2019), dont 6 783 acheteurs en boutique  
 Pour comparaison, entre juillet et décembre 2012 (année de réouverture après 22 mois de travaux), le musée a accueilli 31 242 visiteurs.  
 59 % d'adultes / 41 % d'enfants (Individuels)  
 92 % d'individuels / 8 % de groupes  
 63 % de visiteurs en juillet et août  
 22 % de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté  
 6,7 % de visiteurs étrangers  
 Ticket moyen à 5,51€  
 Panier moyen boutique à 20,35€

### Exposition temporaire « Jouons sportif »,

En écho aux Jeux Olympiques de la Jeunesse organisés à Lausanne en 2020, cette exposition a été réalisée en partenariat avec le laboratoire C3S « Culture, Sport, Santé, Société » de l'Université de Franche-Comté. Des prêts d'objets sont venus compléter ceux du musée : musée national du sport de Nice, musée Suisse du Jeu à La Tour de Peilz, musée du Jouet de Poissy et collectionneurs. Grâce à la collaboration réussie avec l'Université, les échanges entre musées et une programmation culturelle riche, l'exposition a reçu du ministère de la Culture le label « Exposition d'Intérêt national 2020 ». Le musée a ainsi bénéficié de subventions du ministère de la Culture, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département du Jura.

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
 Reçu en préfecture le 28/09/2021  
 Affiché le  
 ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE



hors-les-murs.

Suivant les consignes gouvernementales pour limiter le risque de contamination par la Covid-19, le musée du Jouet a été contraint de fermer ses portes au public

- Du 15 mars au 07 juin 2020,
- Du 30 octobre au 31 décembre 2020.

Pour assurer la sécurité du public et du personnel, l'équipe du musée a dû revoir son organisation et s'adapter au protocole sanitaire demandé par le gouvernement. Ainsi, certaines prestations proposées habituellement ont été limitées ou supprimées à la réouverture en juin.

Malgré des conditions d'accueil particulières (port du masque, distanciation, fermeture des jeux), 33 432 visiteurs (dont 63% en juillet et août) sont venus découvrir le musée du Jouet.

Le chiffre d'affaires billetterie augmente légèrement avec un ticket moyen à 5,51€ (le plus élevé depuis 2014) et un panier moyen à la boutique de 20,35€ par acheteur (18,87€ en 2019).

### Tendances à la boutique

20% des visiteurs ont acheté à la boutique. Malgré une chute des ventes de 20% due aux fermetures successives, le panier moyen a augmenté et est passé de 18,87€ à 20,35€.

L'approvisionnement a également été perturbé par la fermeture courant février de l'entreprise Foulon à Charchilla, par des hausses du prix d'achat de produits phares et des difficultés de certaines entreprises à fabriquer et à fournir. Cependant les dépôts-vente Vilac et Juratoys ont permis de conserver une boutique achalandée.

En outre, la gamme de produits dérivés du musée s'est agrandie avec des dés à coudre en buis et des boîtes à cri de la mascotte Nours.

Par le biais d'un parcours thématique, l'exposition traite de la représentation des valeurs communément attribuées au sport (excellence, vivre ensemble, dépassement...). Comme le jeu et le sport auxquels il est ici associé, le jouet s'avère être un terrain de socialisation efficace. Cependant, il peut également être détourné et mis au service de modes de pensées.

L'ouverture de l'exposition temporaire « Jouons sportif » initialement prévue en mai 2020 a dû être repoussée compte tenu des confinements répétés et des restrictions sanitaires. Les annonces gouvernementales demandant la fermeture des musées de fin octobre à fin décembre 2020 n'ont pas pu permettre aux visiteurs de la découvrir. Un second report est donc prévu jusqu'au 2 janvier 2022.

#### Découvrir l'exposition autrement

Afin de faciliter l'accès de l'exposition aux plus jeunes, un "parcours-défis" pour les familles au sein de l'exposition a été développé, offrant une visite originale et ludique, en parallèle du contenu scientifique. Ce parcours muséographique est accompagné de nouveaux ateliers, de visites guidées, de spectacles et de jeux de piste. Une partie de la programmation a été reportée.

Les projets de médiation développés ont pour objectifs de favoriser l'appropriation des collections (permanentes et dans le cadre de l'exposition

#### Un parcours d'éducation artistique et culturel dynamique

Soutenu par la DRAC Bourgogne Franche-Comté, le musée du Jouet met en place chaque année des actions de médiation à destination des scolaires, des extrascolaires et des familles. Cette année, elles s'inscrivaient dans la thématique « Sport et société » :

- L'atelier de motricité, « Bouge ton corps », créé en partenariat avec DECATHLON et JANOD, propose une mise en pratique des jeux sportifs ;
- Le jeu de piste « Jeux de filles / Jeux de garçons » permet de se questionner sur les représentations et les stéréotypes sociétaux mis en lumière dans le sport, en particulier en ce qui concerne le genre.
- Deux visites guidées, à destination des publics jeunes et adultes, dont une visite décalée « Cross Training », ont également été conçues et intégrées à l'offre d'animation.

#### Mettre en valeur le jouet jurassien

Soutenu par la région Bourgogne Franche-Comté et le département du Jura, le musée du Jouet a développé un guide de visite numérique, mis en œuvre par l'entreprise LIVDEO. Deux parcours sont déjà disponibles : un jeu à destination des enfants, et un parcours mettant en valeur les productions jurassiennes dans les collections permanentes.

Chaque parcours est disponible en quatre langues : français, anglais, allemand et néerlandais. Le projet est à mi-parcours et sera finalisé en octobre 2022.



temporaire), d'élargir les publics et de rythmer la vie du musée en proposant une programmation originale et de qualité.

Ainsi, ces différentes médiations thématiques ont été proposées et adaptées aux groupes d'enfants (scolaires et périscolaires), aux individuels dans le cadre de manifestations et lors des vacances scolaires. Elles seront maintenues et poursuivies après la réouverture du musée.

#### Un musée accessible

Grâce aux aménagements et à une offre de médiation adaptée, le label Tourisme et Handicap pour les quatre handicaps a été reconduit pour une durée de 5 ans.



#### Un musée qui poursuit et développe ses partenariats

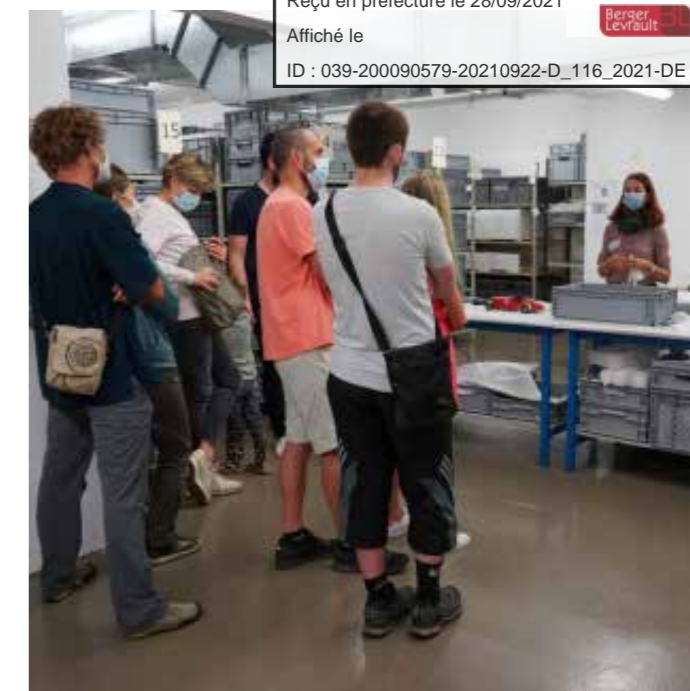
Acteur incontournable du territoire, le musée du Jouet est présent, comme chaque année, lors des événements culturels nationaux. Si les manifestations locales, dont le musée est habituellement partenaire, ont malheureusement été annulées (Fête de la Petite Enfance, festival Idéklic et Noël au Pays du Jouet), les portes étaient ouvertes lors des Journées Européennes du Patrimoine et de la Fête de la Science.

Deux projets pédagogiques forts ont également été menés à bien : « Jouets sportifs en motif » (détournement de jeux et jouets sportifs avec l'illustratrice Mathilde Poncet) et « Tournoi à la récré » (création de jouets sportifs avec les graphistes et designers Eve-Lise Kern et Jean-Baptiste Coleuille). Le premier, à destination des scolaires, a été réalisé en partenariat avec la Conseillère pédagogique en Arts Visuels de la DSDEN du Jura Catherine Grostabussiat et le réseau Canopé. Le second s'inscrivait dans le dispositif du ministère de la Culture « C'est mon patrimoine ! » (public extrascolaire).



#### Une hausse de la fréquentation des ateliers en famille

L'accueil en atelier des individuels (en famille) lors des vacances scolaires a été particulièrement positif, malgré les contraintes liées à la Covid-19 (annulations, réduction du nombre de participants...). Au total, le service des publics a accueilli près de 600 participants. Seules les vacances de février n'ont pas été impactées. Elles représentent 49% du total et presque 3 fois plus de participants qu'en 2019 sur la même période. Les ateliers réalisés pendant l'été et



Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le  
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

#### Une année difficile pour l'accueil des groupes

La situation sanitaire a cependant largement impacté l'accueil des groupes (adultes et enfants) mais également les réservations, quasiment à l'arrêt dû au manque de visibilité.

- 42 groupes scolaires ont été accueillis sur 5 mois d'ouverture (janvier-mars, puis septembre-octobre). Parmi ces groupes, une trentaine concerne les écoles de Terre d'Émeraude Communauté. Tous les groupes ayant réservé pour juin ont été contraints d'annuler (32 groupes avaient réservé avant le 1er confinement).

- 11 groupes adultes sont venus au musée, 52 ont annulé, 6 ont reporté à 2021.

Au total, 109 groupes (adultes et enfants) ont annulé leur venue au musée du Jouet (la plupart avait réservé avant mars 2020) et très peu de réservations ont été prises ensuite.

à l'automne (en jauge restreinte) ont été quasiment complets.

Afin de palier le report de l'ouverture de l'exposition temporaire « Jouons sportif » après la période estivale, un jeu de piste « Jouons sportif » en autonomie a été créé et distribué gratuitement aux familles durant les vacances. Un tirage au sort avec lot était proposé parmi les bonnes réponses. 1 474 bulletins ont été déposés dans l'urne.

## Les évènements 2020

Date	Évènement	Fréquentation
Du 8 février au 8 mars	Ateliers et visites - Vacances d'hiver	408
Du 4 avril au 3 mai	Ateliers et visites - Vacances de printemps	déprogrammés
18 avril	Fête de la Petite Enfance	déprogrammée
16 mai	Nuit européenne des musées	déprogrammée
8 au 11 juillet	Festival Idéklic	déprogrammé
Du 13 juillet au 28 août	Ateliers et visites - Vacances d'été	236
26 juillet et 16 août	Visites décalées - Couleurs de Chap'	déprogrammées
18 et 19 septembre	Journées européennes du patrimoine	580
6 au 12 octobre	Fête de la science (scolaires)	246
Du 19 au 30 octobre	Ateliers et visites - Vacances d'Automne	60
21 octobre	Spectacle « Sport, Muscles et Neurones »	115
28 octobre	Animation-jeux avec la Rempichotte	97
19 et 20 décembre	Noël au pays du jouet	déprogrammé
Du 21 au 31 décembre	Ateliers et visites - Vacances d'Hiver	déprogrammés
23 décembre	Spectacle « Contes et âneries »	déprogrammé
30 décembre	Visites décalées - Couleurs de Chap'	déprogrammées

## Adapter sa communication

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a évidemment été plutôt favorable à une communication digitale, notamment durant les périodes de fermeture afin de tenter de maintenir l'affect du public pour notre établissement. Une communication véritablement axée sur les réseaux sociaux aura aussi permis d'aller à la conquête d'une nouvelle clientèle. À la fin de l'année, la page Facebook comptait 2090 fans et 2210 abonnés. Le compte Instagram créé le 27 février 2020 comptabilisait déjà plus de 500 abonnés. Un travail de création de contenus numériques a été mené en collaboration avec l'ensemble des services (médiation, conservation, accueil/boutique) dans le

but de renouveler nos messages : plus d'une dizaine de vidéos ont été réalisées pour une diffusion via « Watch » pour Facebook ou encore « Reels » et « Insta TV » pour Instagram.

La communication dite « traditionnelle » n'a pour autant pas été laissée de côté avec pour objectif de maintenir l'ensemble de nos partenariats en vue de la réouverture estivale. Il fallait être présent sur tous les présentoirs, dans tous les magazines et journaux afin de capter une clientèle de passage qui a justement représenté plus de 63% de la fréquentation annuelle en deux mois seulement.

## Enrichir, conserver, étudier les collections

**Le travail sur les collections se poursuit malgré un contexte difficile**

- Inventaire et récolement décennal des collections

Le récolement décennal des objets conservés en réserve s'est poursuivi selon le plan de récolement établi en 2015, même si la situation sanitaire a contraint l'équipe à intervenir en télétravail, ralentissant le travail physique sur les collections. Malgré cela, en 2020, six campagnes de récolement ont été réalisées sur les objets du « fonds historique », soit 1 678 jouets récolés. Ainsi, fin 2020, 57% de la collection inscrite à l'inventaire réglementaire est récolée.

- Informatisation de l'inventaire

Le récolement s'accompagne de l'informatisation des

données sur le logiciel Actimuséo et de la mise à jour de la base photographique, outils indispensables à une bonne gestion des collections et outil au service de la connaissance et de la valorisation.


- Aménagement de la réserve

Le travail de réorganisation de la réserve par collections et matériaux se poursuit, ainsi que le reconditionnement des objets.

## Un centre de documentation en mouvement

L'informatisation des ouvrages du centre de documentation se poursuit grâce au logiciel de gestion « Orphée » des bibliothèques (les anciens ouvrages et nouvelles acquisitions).

## CONTACTS

Envoyé en préfecture le 28/09/2021  
Reçu en préfecture le 28/09/2021  
Affiché le   
ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Adresse	Téléphone	Mail
Alièze	BOURGEOIS Josette	230 rue de l'Ecole 39270 ALIEZE	03 84 44 20 87	mairiealieze@wanadoo.fr
Andelot-Morval	CIOE Bruno	route de Saint Amour 39320 ANDELOT MORVAL	03 84 85 42 44	mairie@andelot-morval.fr
Arinthod	GROSDIDIER Jean-Charles	8 rue des écoles 39240 ARINTHOD	03 84 48 00 67	contact@mairiearthod.fr
Aromas	Evelyne ROZEK	rue de l'Ecole 39240 AROMAS	04 74 50 73 37	mairie.aromas@wanadoo.fr
Barésia-sur-l'Ain	HUGONNET Franck	49 route du Lac 39130 BAREZIA SUR L'AIN	03 84 25 84 41	mairie.baresia-sur-ain@wanadoo.fr
Beffia	VIAL Jacques	6 rue Pellapussin 39270 BEFFIA	09 67 40 51 68	mairie.beffia@wanadoo.fr
Blye	BAILLY Thierry	96 rue de la Mairie 39130 BLYE	03 84 48 38 12	mairie.blye@wanadoo.fr
Boissia	BAILLY Hervé	200 Rue de la Mairie 39130 BOISSIA	03 84 44 72 28	mairie.boissia@wanadoo.fr
Bonlieu	REVOL Hervé	18 Grande Rue 39130 BONLIEU	03 84 25 58 16	mairie.bonlieu@orange.fr
Broissia	ARTIGUES Romain	2 rue de la Mairie 39320 BROISSIA	03 84 44 38 41	mairie.broissia@orange.fr
Cernon	RUDE Bernard	10 rue Principale 39240 CERNON	03 84 48 40 93	mairie.cernon@orange.fr
Chambéria	FAVIER Jean-Louis	18 rue de la Mairie 39270 CHAMBERIA	03 84 35 73 76	mairie.chamberia@wanadoo.fr
Chancia	BONIN Robert	1 rue du Jura, 01590 Chancia	04 74 77 71 37	mairie.chancia@wanadoo.fr
Charchilla	BENIER ROLLET Claude	2 rue du Pré Gonet 39260 CHARCHILLA	03 84 42 34 19	mairie.charchilla@wanadoo.fr
Charcier	MOREL Alain	337 Grande Rue 39130 CHARCIER	03 84 25 77 62	mairie.charcier@wanadoo.fr
Charézier	Stéphane BELLAT	1 Place Saint Antoine 39130 CHAREZIER	03 84 48 37 57	commune.charezier@orange.fr
Charnod	REBREYEND COLIN Micheline	Route Villetant 39240 CHARNOD	03 84 44 39 72	charnod@orange.fr
Châtel de Joux	HUSSON Gérald	3 rue du Lavoir 39130 CHATEL DE JOUX	03 84 44 81 26	mairie.chateldejoux@orange.fr
Châtillon	MORISSEAU Gilles	Le Bourg 39130 CHATILLON	03 84 25 76 12	mairie.chatillon-ain@wanadoo.fr
Chavéria	CHAMOUTON Patrick	3 rue de la Bourgeoise 39270 CHAVERIA	03 84 35 54 25	mairie@chaveria.fr
Chevrotaine	CATILAZ Christophe	Le Bourg 39130 CHEVROTAINE	03 84 25 73 51	chevrotaine.mairie@wanadoo.fr
Clairvaux-les-Lacs	MOREL-BAILLY Hélène	9 rue du Parterre 39130 CLAIRVAUX LES LACS	03 84 25 82 42	mairie@clairvaux-les-lacs.com
Cogna	MAILLARD Jean-Claude	8 Grande Rue 39130 COGNA	03.84.25.28.96	mairie.cogna@wanadoo.fr
Condes	BENOIT Jérôme	4 rue des Lacs 39240 CONDES	04 74 75 83 25	condesmairie@gmail.com
Cornod	ANDREY Patrick	39 rue de la Chapelle 39240 CORNOD	04 74 76 81 08	commune.cornod@wanadoo.fr
Courbette	GUILLOT Evelyne	90 rue de la Mairie 39270 COURBETTE	03 84 44 28 69	communedecourbette@orange.fr
Coyron	GAMBAY Olivier	1 Place des tilleuls 39260 COYRON	03 84 42 07 22	mairie.coyron@wanadoo.fr
Crenans	FAGUET Jean-Jacques	14 bis, rue de la forêt 39260 CRENANS	03 84 42 33 98	mairiedecrenans@wanadoo.fr
Cressia	LANCELOT Catherine	Route d'Orgelet 39270 CRESSIA	03 84 44 50 98	mairie.cressia@wanadoo.fr
Denezières	CHAUVIN Philippe	1 route de la grange aux Moines 39130 DENEZIERES	03 84 25 51 81	mairiededenezieres2@wanadoo.fr
Dompierre-sur-Mont	PIETRIGA Guy	10 rue du 11 juillet 1944 39270 DOMPIERRE SUR MONT	03 84 25 48 74	contact@dompierrezurmont.fr
Doucier	ROUX Nathalie	21 impasse de la Mairie 39130 DOUCIER	03 84 25 77 57	mairie.doucier@wanadoo.fr
Dramelay	LAMARD Philippe	Rue de l'Ecole 39240 DRAMELAY	03 84 48 40 12	mairie.dramelay@wanadoo.fr
Ecrille	GIROD Franck	10 rue de la Valouse 39270 ECRILLE	03 84 35 57 66	ecrille@aricia.fr
Etival	CAPELLI Célestin	80 rue de l'Eglise 39130 ETIVAL	03 84 25 44 27	mairie.etival@wanadoo.fr
Fontenu	PERRIN Alexandre	23 rue Roclins 39130 FONTENU	03 84 25 76 94	mairie.fontenu@wanadoo.fr
Genod	VILLESSECHE Anne	Route d'Arinthod 39240 ARINTHOD	03 84 48 08 70	genod.mairie@orange.fr
Gigny	CAILLON Gérard	16 Place du Chapitre 39320 GIGNY	03.84.85.41.25	mairie.gigny@wanadoo.fr
Hautecour	COLIN Gwenaël	5 Place Jean Moulin 39130 HAUTECOUR	03 84 25 25 01	mairie.hautecour@wanadoo.fr
Jeurre	CORAZZINI Sylvie	20 rue Principale 39360 JEURRE	03 84 42 51 19	mairie.jeurre@wanadoo.fr
La Boissière	LAVRY Dominique	16 place des Aubergistes 39240 LA BOISSIERE	03 84 48 02 69	mairie@laboissiere39.fr
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy	269 Grande Rue - Arthenas 39270 LA CHAILLEUSE	03 84 44 21 82	mairie@lachailleuse.fr
La Frasnée	PERRON Sylviane	8 Curtil Rivière 39130 LA FRASNEE	03 84 25 24 58	mairie.frasnee@wanadoo.fr
La Tour du Meix	PARE Sandra	03 84 25 44 27	03 84 25 44 27	mairie-latourdumeix@wanadoo.fr
Largillay-Marsonnay	GERMAIN Christophe	Rue Principale 39130 LARGILLAY MARSONNAY	03 84 48 31 66	mairie.largillay-marsonnay@wanadoo.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Adresse	Téléphone	Mail
Lavancia-Epercy	JAILLET Bernard	7 rue du Jouet 01590 LAVANCIA EPERCY	04 74 77 73 46	mairie.lavancia39@wanadoo.fr
Lect	RETORD Dominique	5 rue de l'Eglise 39260 LECT	03 84 48 40 69	mairie.lect@wanadoo.fr
Les Crozets	SCHAEFFER Catherine	1 au Village 39260 LES CROZETS	03 84 44 87 87	les.crozets.mairie@wanadoo.fr
Maisod	BLASER Michel	230 rue du pont de la Pyle 39260 MAISOD	03 84 42 32 46	mairie.maisod@wanadoo.fr
Marigna-sur-Valouse	JACQUEMIN Pierre	19 Route de Nancuisse 39240 MARGNA SUR VALOUSE	03 84 35 73 44	mairie.marignasurvalouse@wanadoo.fr
Marnézia	FATON Patrice	rue du château 39270 MARNEZIA	03 84 35 76 13	commune.marnezia@wanadoo.fr
Martigna	DALLOZ Jean-Charles	2 rue de Franche-Comté 39260 MARTIGNA	03 84 42 33 79	mairie.martigna-39@wanadoo.fr
Ménétrux-en-Joux	DUFOUR Anne	1 Place Lacuzon 39130 MENETRUX EN JOUX	03 84 25 70 58	mairie.menetrujenjoux@wanadoo.fr
Mérona	DE MERONA Bernard	Rue du Château 39270 MARNEZIA	06 84 99 75 25	commune.marnezia@wanadoo.fr
Mesnois	GAUTHIER-PACOUD Sandrine	1 rue de la Fontaine 39130 MESNOIS	03 84 48 37 89	mairie.mesnois@wanadoo.fr
Meussia	TISSOT Isabelle	1 rue sous la Tour 39260 MEUSSIA	03 84 42 01 81	mairiemeussia@wanadoo.fr
Moirans-en-Montagne	LONG Grégoire	2 place Robert Monnier 39260 MOIRANS EN MONTAGNE	03 84 42 01 58	contact@moiransmontagne.fr
Monnetay	PAGET Jean-Marie	2 chemin de Veyeux 39320 MONNETAY	03 84 35 72 67	communemonnetay@orange.fr
Montcusel	MOREL Denis	Rue du Chalet 39260 MONTCUSEL	03 84 42 52 66	mairie.montcusel@wanadoo.fr
Montfleur	NEVERS Jean-Claude	4 rue Sous la Ville 39320 MONTFLEUR	03 84 44 30 70	commune.montfleur@orange.fr
Montlainsia	BUNOD Rémi	171 Grande rue Lains 39320 MONTLAINIA	03 84 85 45 54	mairielains@wanadoo.fr
Montrevel	MORAND Nathalie	15 rue de la Mairie 39320 MONTREVEL	03 84 85 43 04	mairiemontrevel39@wanadoo.fr
Moutonne	PARIS Robert	7 Grande Rue 39270 MOUTONNE	03 84 25 48 30	moutonne.mairie@wanadoo.fr
Nancuisse	MONNERET-LUQUET Jocelyne	1 place de la Vie Messière 39270 NANCUISE	03 84 35 08 63	mairie.nancuisse.39@orange.fr
Nogna	CASSABOIS Yannick	1 rue du Faubourg 39570 NOGNA	03 84 44 71 14	mairie.nogna@orange.fr
Onoz	RASSAU Jean-Noël	2 place de la Mairie 39270 ONOZ	03 84 35 57 30	mairie.onoz@aricia.fr
Orgelet	DUTHION Jean-Paul	2 rue de la Mairie 39270 ORGELET	03 84 35 54 54	mairie@orgelet.com/dgs@orgelet.com
Patornay	DEVAUX Catherine	rue de la Mairie 39130 PATORNAY	03 84 48 34 13	mairie.patornay@orange.fr
Pimorin	BERTHOZAT Michel	69 Grande Rue 39270 PIMORIN	03 84 44.52.16	mairie.pimorin@wanadoo.fr
Plaisia	BOILLETOT Jean-Marc	4 rue de la Liberté 39270 PLAISIA	03 84 25 47 71	mairie.plaisia@aricia.fr
Poids de Fiole	GROS FUAND Florence	2 Place de la Mairie 39570 POIDS DE FIOLE	03 84 48 33 78	mairie.poids-de-fiole@wanadoo.fr
Pont de Poitte	DEPARIS-VINCENT Christelle	39 Grande Rue 39130 PONT DE POITTE	03 84 48 30 01	mairie@pontdepoitte.com
Présilly	HOTZ Richard	rue de l'Ecole 39270 PRESILLY	03 84 35 75 47	mairie.presilly@wanadoo.fr
Reithouse	REMI Thomas	1 rue de l'Eglise 39270 REITHOUSE	03 84 44 24 61	mairie.reithouse@wanadoo.fr
Rothonay	VUITTON Antoine	15 rue Saint Martin 39270 ROTHONAY	03 84 35 53 45	communederonthonay@orange.fr
Saint-Hymetière-sur-Valouse	BUCHOT Jean-Yves	1 place de la Mairie 39240 SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE	03 84 48 49 91	mairie.st-hymetiere@wanadoo.fr
Saint-Maur	AYMONIER Gaëtan	4 rue de l'Eglise Romane 39570 SAINT MAUR	03 84 44 23 45	commune-de-saint-maur@orange.fr
Saint-Maurice-Crillat	MILLET Jacqueline	25 rue Mont Fleuri 39130 ST MAURICE CRILLAT	03 84 25 23 99	st.maurice.crillat@wanadoo.fr
Sarroгна	PROST Philippe	11 rue Principale 39270 SARROGNA	03 84 35 72 80	mairie.de.sarroгна@ozone.net
Saugeot	Michel MILLET	32 rue de la Sirène 39130 SAUGEOT	03 84 25 50 76	mairie-saugeot@wanadoo.fr
Songeson	CATTET Jean-Luc	3 rue de la Mairie 39130 SONGESON	03 84 25 71 64	mairie.songeson@wanadoo.fr
Soucia	DUMONTGIRARD Philippe	2 rue de la Mairie 39130 SOUCIA	03 84 25 27 88	mairie.soucia@wanadoo.fr
Thoirette-Coisia	BRUNET Hervé	61 Grande rue 39240 THOIRETTE-COISIA	04 74 76 80 71	mairie.thoirette@wanadoo.fr
Thoiria	STEYAERT Frank	9 rue de la Fontaine 39130 THOIRIA	03 84 25 25 12	thoiria@wanadoo.fr
Uxelles	BAILLY François	2 Vie du Rhonnay 39130 UXELLES	03 84 25 51 78	commune.uxelles@wanadoo.fr
Val Suran	BRIDE Frédéric	Place de la Mairie SAINT JULIEN 39320 VAL SURAN	03 84 85 42 37	mairie.valsuran@valsuran.fr
Valzin-en-Petite Montagne	COMTE Thierry	2 rue de l'Ecole LEGNA 39240 VALZIN EN PETITE MONTAGNE	03 84 35 78 31	mairie.valzin@orange.fr
Vaux-les-Saint-Claude	HUGUES Guy	589 route de la Vallée 39360 VAUX LES ST CLAUDE	03 84 42 42 25	maire-de-vaux-les_saint-claude@wanadoo.fr
Vertamboz	DUFOUR Christiane	529 rue des Fontaines 39130 VERTAMBOZ	03 84 48 32 40	mairievertamboz@orange.fr
Vescles	BOISSON Jean Pierre	4 rue de l'église 39240 Vescles	03 84 48 47 72	commune-vescles@wanadoo.fr
Villards d'Héria	BONDIER Jean-Robert	1 rue Léon CLERC 39260 VILLARDS D'HERIA	03 84 42 03 85	mairie.villarddheria@wanadoo.fr
Vosbles-Valfin	RAVIER Pascal	8 rue de la Mairie 39240 VOSBLES-VALFIN	03 84 48 08 70	mairie-vosbles@wanadoo.fr



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

## Terre d'Émeraude Communauté

### 4 chemin du Quart • 39270 Orgelet

Direction de la publication : Philippe PROST, Président de Terre d'Émeraude Communauté  
 Conception maquette et mise en page : service communication







**TERRE  
D'ÉMERAUDE**  
COMMUNAUTÉ  
*Sud Jura*

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

Berser  
Levrault

ID : 039-200090579-20210922-D\_116\_2021-DE